

BOMBARDIER* VTT



GUIDE DU CONDUCTEUR

Incluant
conseils de sécurité,
fonctionnement
et entretien du véhicule



DS650^{MC}
2006



AVERTISSEMENT


Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Ne conduisez jamais ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 0 3 7 9

L'information particulièrement importante contenue dans le présent *Guide du conducteur* est identifiée par les symboles suivants:

 Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

 **AVERTISSEMENT**

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manoeuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements de ce guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.

Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

 **AVERTISSEMENT**

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la Vidéo-cassette de sécurité et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

 **AVERTISSEMENT**

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés.

Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habileté de conduite hors pair.

Toute documentation de sécurité devrait être dans le véhicule au moment de la vente.

Le lecteur devrait considérer tous les renseignements de la section Informations de sécurité comme des avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent mener à des blessures et même au décès.

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

DS650^{MC}

ROTAX®

XP-SMC

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau véhicule récréatif Bombardier*. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de VTT Bombardier est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que cela vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait remplir la formule d'enregistrement de garantie (à des fins administratives). Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier ne peut y remédier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a pré-séance. La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes.

L'information ainsi que les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements tardifs, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

L'utilisation des termes DROIT et GAUCHE dans ce document s'emploie toujours par rapport à la position de conduite (en étant assis sur le VTT).

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Quand il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine BRP. Ceux-ci sont spécialement conçus pour répondre aux normes de qualité établies par BRP.

Pour des renseignements détaillés sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un Manuel de réparation.

TABLE DES MATIÈRES

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVIS	7
INTRODUCTION	8

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	13
AVERTISSEMENT	39
Vérifications de préutilisation	40
Vêtements	41
Transport de charges	42
Conduite récréative	42
Environnement	43
Limites de conception	43
Utilisation hors route	43
Précautions générales et mesures de sécurité	43
Montée	44
Descente	44
Déplacement à flanc de colline	44
Escarpements	45
Techniques de conduite	45
Entretien périodique	51
ÉTIQUETTE VOLANTE	52
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	53

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT	58
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule	58
Étiquette de conformité	58
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT	59
NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION	60
COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS	61
1) Manette d'accélérateur	63

2) Manette de frein avant	63
3) Levier d'embrayage.....	64
4) Loquet de frein	64
5) Interrupteur multifonctionnel	65
6) Bouchon de réservoir de carburant	66
7) Interrupteur d'allumage	66
8) Voyants.....	66
9) Réservoir de liquide de frein avant	67
10) Robinet d'essence	67
11) Sélecteur de vitesse	67
12) Boîte à outils	68
13) Loquet de siège	68
14) Repose-pied.....	69
15) Pédale de frein.....	69
16) Réservoir de liquide de frein arrière	70
17) Bouchon de réservoir d'huile à moteur/à transmission.....	70
18) Tachymètre.....	70
19) Phares auxiliaires	70
20) Filet de protection	71
21) Bouchon de radiateur	71
LIQUIDES	72
Carburant	72
Huile à moteur et à transmission.....	72
Liquide de refroidissement	74
Liquide de frein.....	75
Batterie	76
PÉRIODE DE RODAGE	77
CONSIGNES D'UTILISATION	78
Généralités	78
Vérifications de préutilisation	78
Démarrage à froid.....	79
Démarrage à chaud.....	79
Pour arrêter le moteur.....	79
Changer de vitesse	80
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	81
Moteur noyé.....	81
Surchauffe du moteur	81
Capotage.....	82
Submersion du véhicule.....	82
Entretien d'après-utilisation.....	82
Entreposage et préparation présaisonnaire	83

CHARGEMENT ET TRANSPORT	84
DIAGNOSTIC DES PANNES	85
FICHES TECHNIQUES	88

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN	94
GÉNÉRALITÉS	98
MOTEUR/TRANSMISSION	99
Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile	99
Remplacement du liquide de refroidissement	100
Réglage des soupapes	101
Pare-étincelles	101
Radiateur	102
Réglage du sélecteur de vitesse	102
CARBURATEUR	103
SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR	104
Nettoyage du filtre à air	104
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	106
Batterie	106
Fusibles	106
Remplacement des ampoules	107
Remplacement des voyants	109
Réglage de la visée du faisceau des phares	109
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT	110
Bras oscillant et moyeu de roue	110
Chaîne d'entraînement	110
Glissière de chaîne d'entraînement	111
Pignon menant et pignon mené	112
Pneus et roues	112
État des roulements de roues avant	113
Inspection de l'essieu arrière	113
DIRECTION	114
Lubrification du câble d'accélérateur	114
Réglage de la manette d'accélérateur	115
Lubrification du câble d'embrayage	116
SUSPENSION	117
Lubrification	117
Inspection	117
Réglage	117
FREINS	120
Freins avant et arrière	120

CARROSSERIE ET CHÂSSIS	121
Compartment-moteur	121
Plaque de protection	121
Ailes avant	121
Fixations	121
Loquet de siège	121
Châssis	121
Nettoyage et protection du véhicule	121

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP AMÉRIQUE DU NORD: VTT BOMBARDIER[†] 2006	124
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: VTT BOMBARDIER[†] 2006	128
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	132
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	133

AVIS

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide utilise les symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent une utilisation sécuritaire de ce véhicule.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite, il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

INTRODUCTION

Le concessionnaire ayant procédé à la vente devrait vous avoir fourni des informations de base sur les commandes et autres caractéristiques de votre véhicule. Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et la vidéocassette de sécurité accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité et pour celle de votre passager que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Peu importe votre âge, votre expérience et la réglementation en vigueur, il est prudent que vous, ou toute autre personne prévoyant utiliser votre véhicule, preniez un cours de conduite sécuritaire pour ce genre de véhicule, surtout si vous en êtes à vos premières armes avec ce véhicule. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région. Votre instructeur devrait vous conseiller en fonction des conditions locales et vous informer des pratiques de conduite sécuritaires particulières à votre région.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elle varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre. Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

On présente dans ce guide des méthodes de conduites considérées comme fiables par d'autres utilisateurs. Elles ne constituent pas une assurance contre les accidents. La mise en application de ces informations combinée à votre état mental et physique, aux risques que présente le terrain et à votre seuil de tolérance au risque auront un effet sur votre expérience de conduite. Amusez-vous... et conduisez de façon responsable.

Ce guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur le contenu et la mise en forme de ce guide, de la Vidéocassette de sécurité ou des avertissements qui se trouvent sur le véhicule.

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOU-ET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Ce véhicule se manie différemment des autres, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- ⚠ Lire attentivement le présent Guide du conducteur et tous les avertissements apposés sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites. Regarder attentivement la Vidéo-cassette de sécurité avant de conduire le véhicule.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivre une formation.** Les débutants devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT pour connaître les cours les plus près ou appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.
- ⚠ Toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- ⚠ Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- ⚠ Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- ⚠ Inspecter le véhicule à chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce Guide du conducteur.
- ⚠ Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- ⚠ Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

- ⚠ Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- ⚠ Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.
- ⚠ Grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- ⚠ Descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- ⚠ Procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer le long du flanc d'une pente escarpée.
- ⚠ En grim pant une colline, procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advenant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- ⚠ Vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.
- ⚠ Faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.

- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.
- ⚠ Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent Guide du conducteur.
- ⚠ Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP.
- ⚠ Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Bien répartir et fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et suivre les instructions contenues dans ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- ⚠ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227, ou encore avec votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez soi.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la «United States Consumer Product Safety Commission». Il est primordial qu'on les trouve dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans des situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours certifié offert par BRP. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier ou appeler BRP au 1 (819) 566-3366.



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un VTT qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce VTT.



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce VTT.

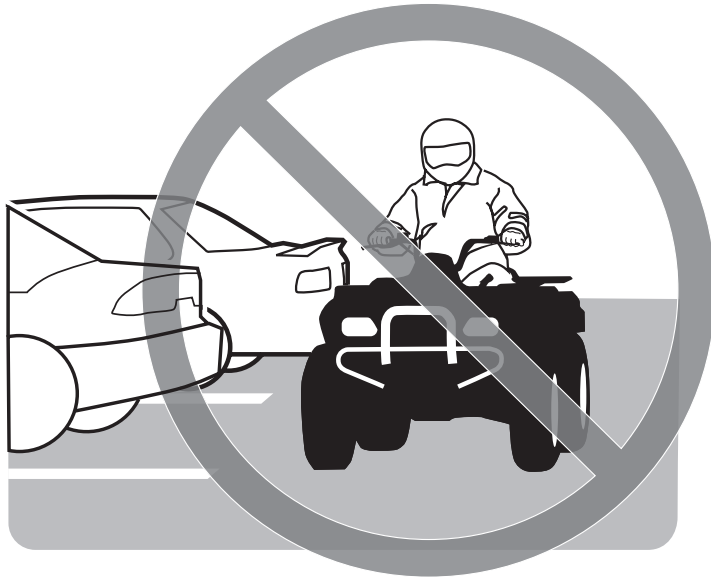
CONSÉQUENCES POSSIBLES

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du VTT.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.



V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du VTT sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser un VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Ce qui suit concerne tous les utilisateurs de VTT:

- L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans porter des lunettes de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des lunettes de protection ou une visière
- des gants et des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- un pantalon.



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

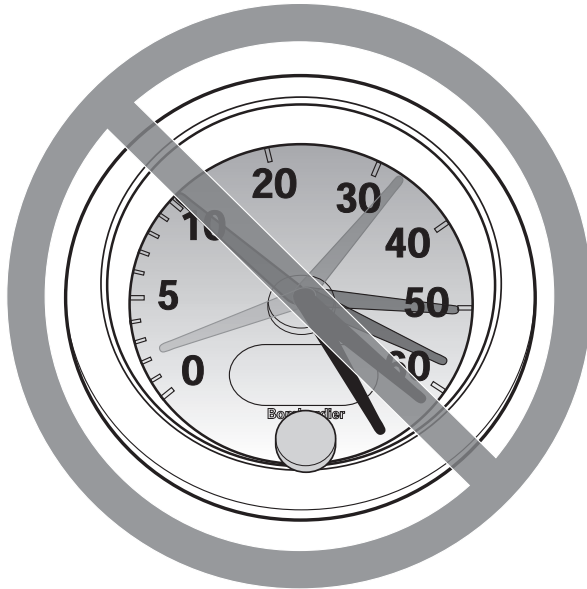
Votre vitesse de réaction peut être réduite.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident ou un décès pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

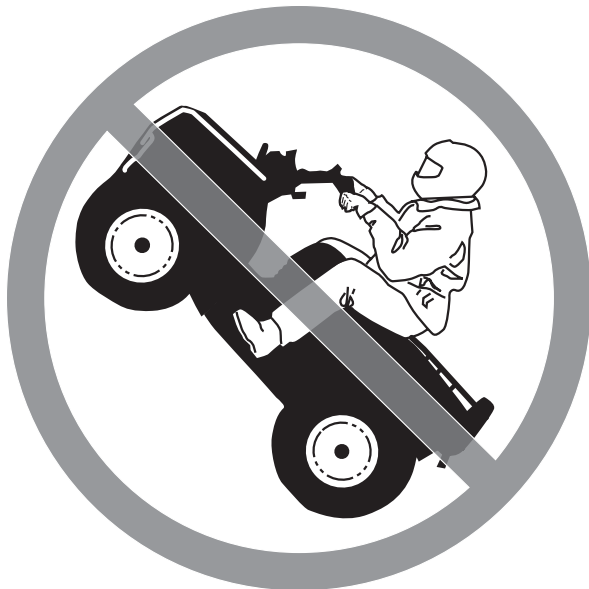
Conduire le VTT à des vitesses excessives.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédaient sous le poids du véhicule et/ou du conducteur.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le VTT est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le VTT ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A0DQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le VTT pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Appliquer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement le frein avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et y remonter de la façon décrite dans ce guide.



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, suivre la méthode indiquée dans ce guide.



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes, comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.



V00A0N0

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



V02A02Q

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il est important de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre les quelques minutes nécessaires à lire complètement ce Guide de sécurité avant d'utiliser le VTT.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation sur VTT, tels que le Conseil canadien de la sécurité (CCS) ou The Specialty Vehicle Institute of America.

La U.S. Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants de VTT déconseillent aux moins de 16 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 90 cc. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un VTT de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du VTT avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les VTT ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différentes.

Vous ne devez jamais présumer qu'un VTT peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le VTT ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le VTT tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

Vérifications de préutilisation

AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

Avant d'utiliser ce VTT, le conducteur doit toujours :

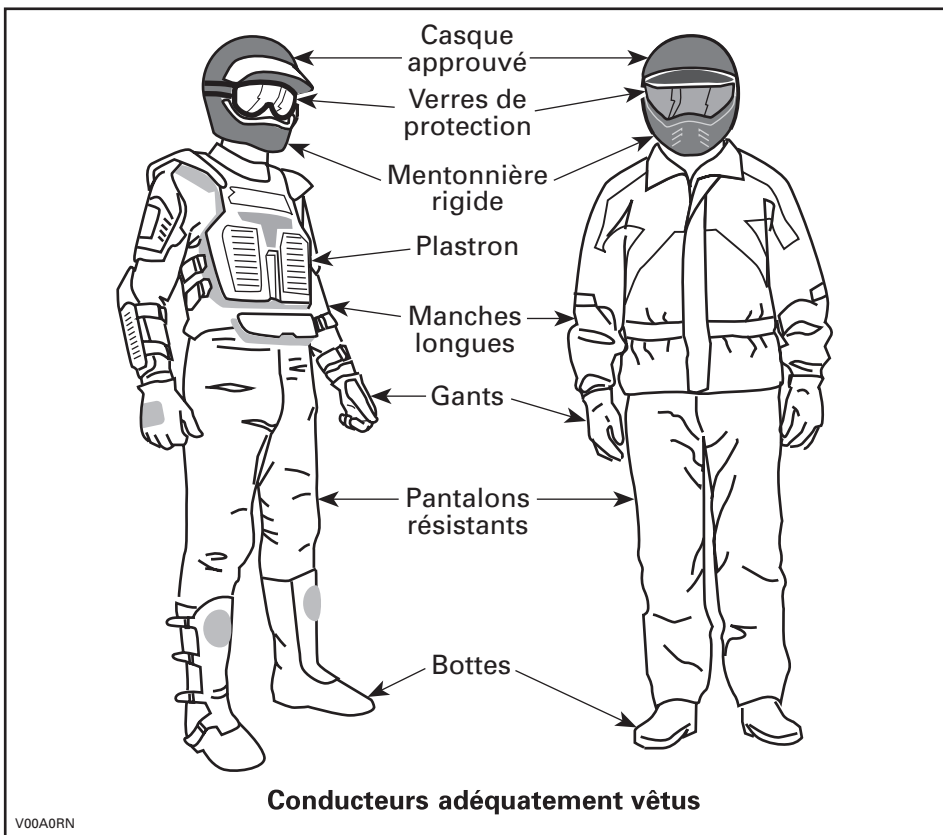
- Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne normalement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Elles doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- Vérifier si tous les raccords de conduit de frein sont solidement fixés et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites.
- Le frein de stationnement serré, actionner le levier d'embrayage. Le levier devrait revenir complètement lorsqu'on le relâche.

- S'assurer que la chaîne d'entraînement est bien lubrifiée et réglée.
- S'assurer que les pignons ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier si les attaches de l'essieu arrière sont bien serrées.
- Vérifier le bras oscillant. S'il y a un jeu, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du réservoir d'huile présentent des fuites d'huile.
- S'assurer que le robinet d'essence est complètement ouvert (position ON).
- Nettoyer le phare et le feu arrière.
- S'assurer que le siège est bien fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée au véhicule.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'allumage, de démarrage, du phare, et de l'interrupteur d'arrêt du moteur.
- Démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer lentement de quelques pieds. Serer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il y a lieu.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important de toujours porter un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ces vêtements vous protégeront de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou des lunettes de soleil. Des lentilles de couleurs différentes aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Transport de charges

Toute charge transportée sur le VTT influencera la stabilité et le contrôle du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du VTT. Assurez-vous que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge ne couvre et n'obstrue les phares ou le feu arrière. Assurez-vous que les verrous du compartiment de rangement sont fermés. Si vous retirez un couvercle de compartiment amovible pour transporter une charge, veillez à bien fixer celle-ci et à ce qu'aucun objet ne risque d'être projeté. Fixez le couvercle du compartiment de rangement au support arrière.

Seul le conducteur peut prendre place sur un VTT. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. Le transport d'un passager compromettra la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre VTT et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Les VTT, tout comme les autres véhicules, ne peuvent s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Un VTT présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un VTT. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

La conception de base du véhicule offre un compromis entre la robustesse, qui fait appel à la résistance et au poids, et l'agilité. Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est la source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un VTT se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques. Ne pas oublier de fermer le robinet de carburant.

Montée

Grâce à leur design, les VTT sont d'excellents grimpeurs, à un point tel qu'ils pourraient basculer avant même de perdre leur traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le VTT peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Les VTT peuvent habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'ils peuvent descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du VTT se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.



AVERTISSEMENT

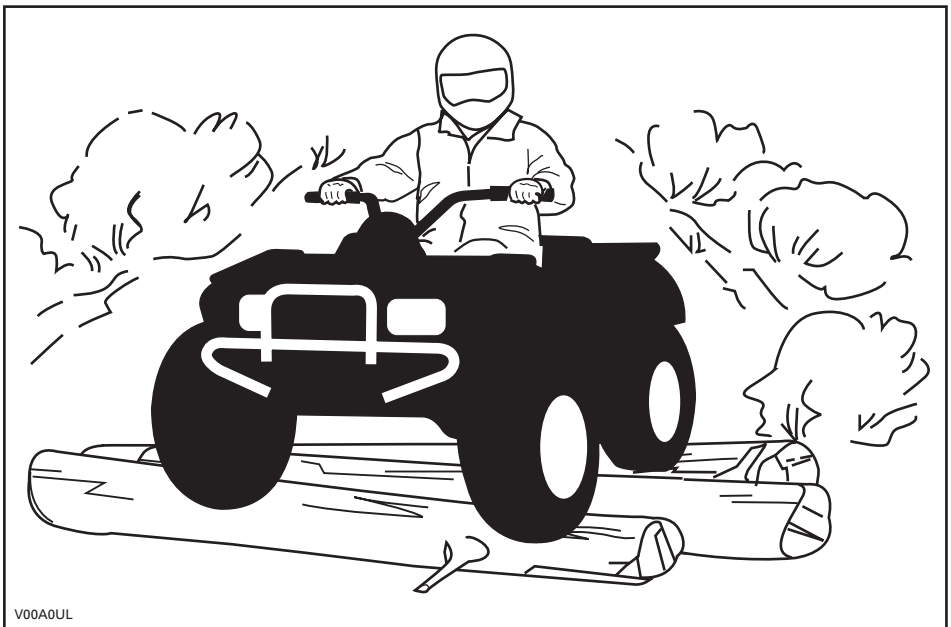
Éviter de négocier les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier qu'un VTT est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Les VTT ne sont pas conçus pour sauter et ne peuvent, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

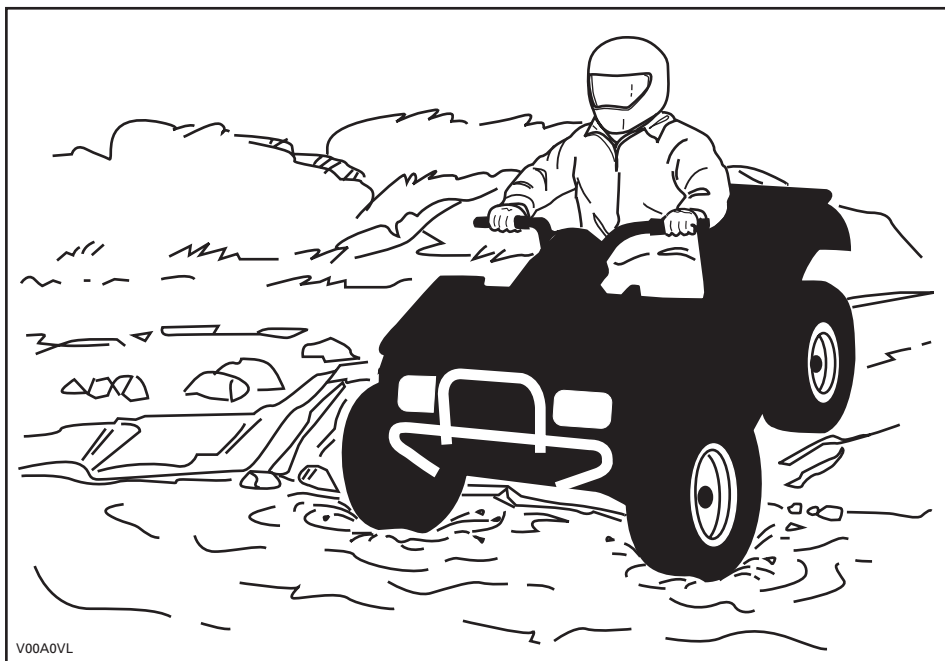
Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré que la suspension du VTT soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et causera même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Le VTT n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale). Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre VTT. Les pneus du VTT ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. Sur une surface asphaltée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites. La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son VTT, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le VTT peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

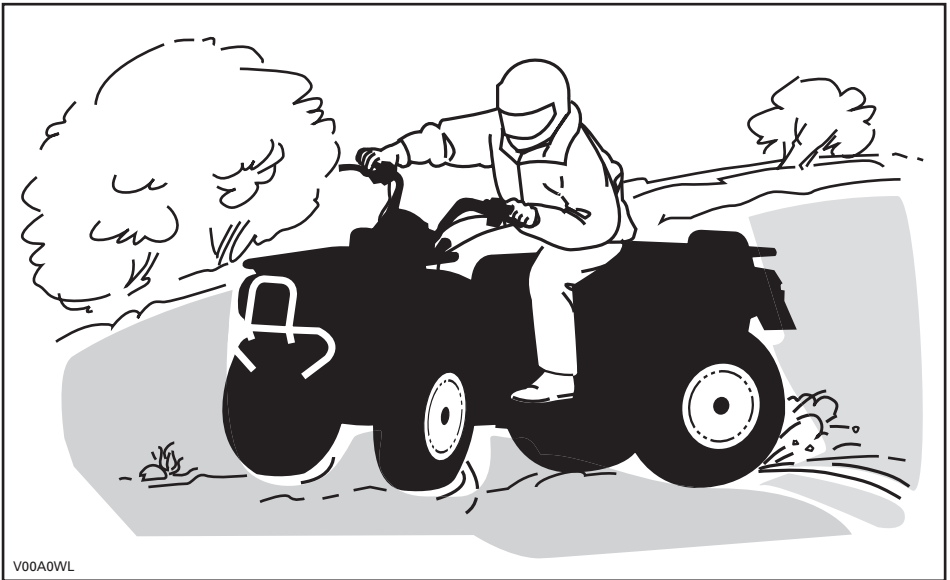
Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du VTT et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le VTT glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour s'aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne pas faire cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais serrer les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

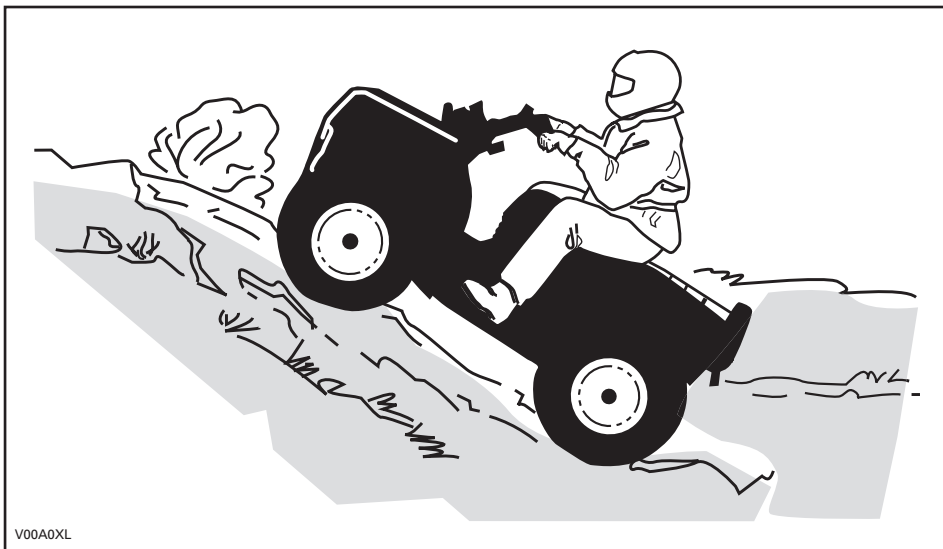
Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

En marche arrière, s'assurer que rien n'entrave le chemin. Déplacez-vous lentement et évitez les virages serrés.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques. Ne pas oublier de fermer le robinet de carburant.

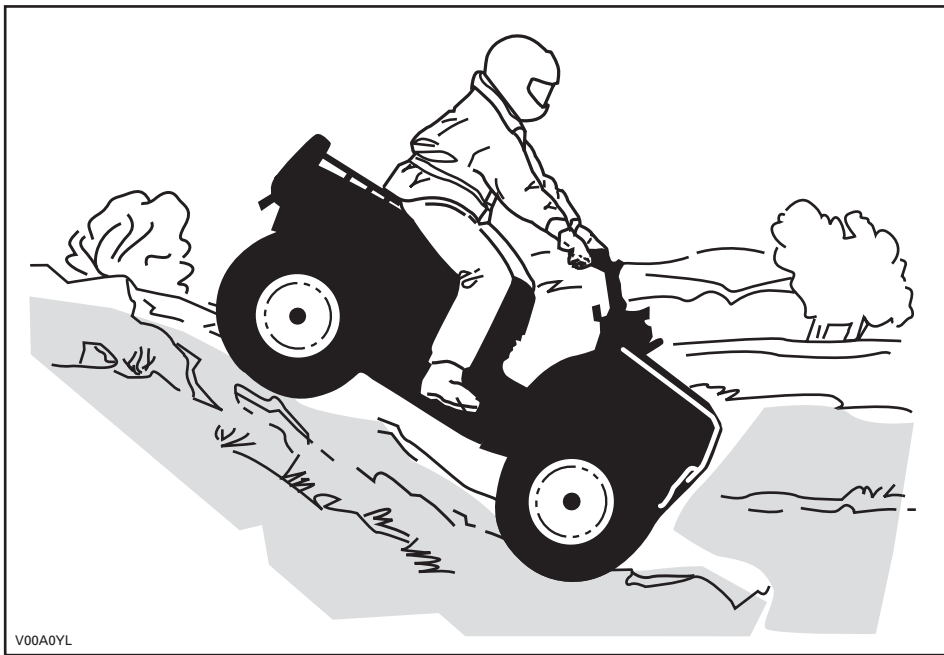
Montée

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en U ou en K (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte énormément de risques, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



V00A0ZL

Entretien périodique

Au retour d'une randonnée, il est sage d'éliminer toute accumulation de neige, de boue et de saleté. Cela aura non seulement pour effet de prolonger la durée du véhicule et de le rendre plus attrayant pour la revente, mais vous éliminerez ainsi tous les risques lors d'une utilisation subséquente. Lavez le véhicule avec de l'eau savonneuse tiède et laissez-le sécher (ou épongez-le avec un chiffon). Évitez de laver le VTT à l'extérieur par temps froid. Lubrifiez adéquatement le véhicule tel qu'indiqué à la section ENTRETIEN.

Votre responsabilité quant à la sécurité consiste à respecter les recommandations contenues dans ce Guide du conducteur. Les conseils qu'on y trouve sur la façon de bien entretenir votre véhicule sont précieux. Pour une assistance plus complète, communiquez avec votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Il sera toujours ravi de vous aider.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

Modifier le format des roues et/ou des pneus peut compromettre la stabilité du véhicule. Une pression des pneus inadéquate peut les faire éclater ou les faire glisser sur leur jante. Le pneu pourrait sortir de la jante et être endommagé. Toujours remplacer les roues et les pneus lorsqu'ils sont endommagés.

ÉTIQUETTE VOLANTE

Ce VTT est muni d'une étiquette volante et d'étiquettes contenant d'importants renseignements de sécurité.

Toute personne utilisant ce véhicule doit lire et comprendre toute cette information avant de partir en randonnée.

S MODÈLE SPORT

CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU
POUR UN USAGE RÉCRÉATIF
PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.

CONDUCTEUR SEULEMENT
PAS DE PASSAGERS

**NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ
MOINS DE 16 ANS.**

CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT
HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-
ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE
UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN
CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES
COMPÉTENCES AVANCÉES.

DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT
DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION
CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR
INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU
PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION
DES VTT.

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

704900924

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES
GRAVES ou la MORT.



Toujours porter un
casque et des
vêtements de
sécurité approuvés.



NE JAMAIS
conduire sur la
voie publique.



NE JAMAIS
transporter
de passager.



NE JAMAIS
conduire sous
l'influence de
drogues ou alcool.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUTOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

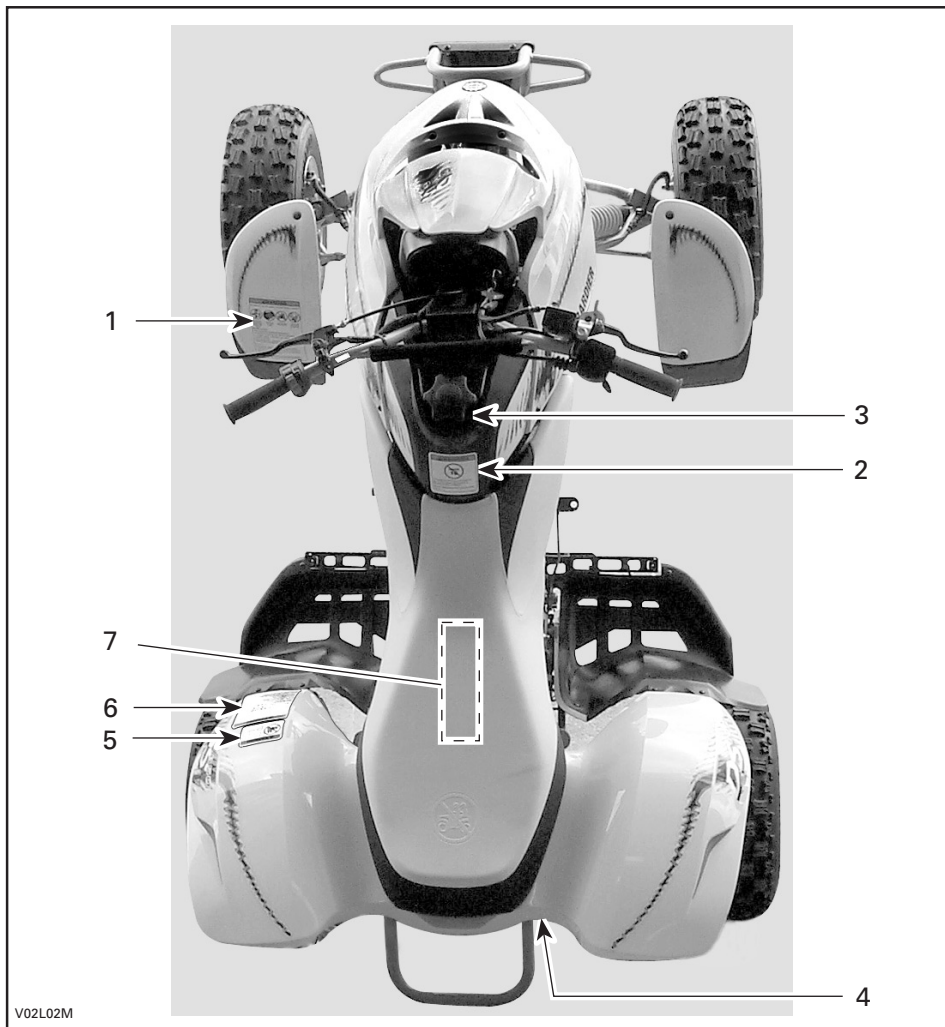
REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

V02M0FL

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre VTT. Elles font partie intégrante du véhicule et doivent y être apposées en permanence. Si une étiquette est décollée ou illisible, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour la faire remplacer gratuitement.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.







V02L02M

ÉTIQUETTE 1

⚠ Avertissement

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPEFIANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

704 900 012

V01M01Z

ÉTIQUETTE 2

⚠ Avertissement



MOINS DE 16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

V01M02Z

ÉTIQUETTE 3

⚠ Avertissement

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, et ce, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habilité de conduite hors pair.

704 900 105


V02M05Y

ÉTIQUETTE 4

CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT

LA CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT DOIT ÊTRE BIEN AJUSTÉE ET LUBRIFIÉE.

LE JEU DOIT ÊTRE DE 22 mm (7/8") AVEC LE CONDUCTEUR SUR LE VÉHICULE. LIRE LE MANUEL DU CONDUCTEUR POUR LES INSTRUCTIONS COMPLÈTES.




22 mm (7/8")

704 900 012

V02M06Y

ÉTIQUETTE 5

⚠ Avertissement



NE JAMAIS prendre de passagers.

Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

704 900 006

V01M07Z

ÉTIQUETTE 6

⚠ Avertissement

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS
JUSQU'À 100 kg (220 lb)	AVANT MAX: 34,5 kPa (5 lb/po ²) MIN: 21,0 kPa (3 lb/po ²)
	ARRIÈRE MAX: 34,5 kPa (5 lb/po ²) MIN: 21,0 kPa (3 lb/po ²)

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus.


NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 100 kg (220 lb), y compris le poids du conducteur, le chargement, les accessoires et le poids de la barre d'attelage.

704900916

V02M0GY


ÉTIQUETTE 7

EMISSION CONTROL INFORMATION THIS VEHICLE MEETS U.S. ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY AND C.A.R.B. REGULATIONS FOR MODEL YEAR 2006. SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS	ENGINE FAMILY	6BCXX.6522GC	FAMILLE DE MOTEUR	
	FEL	13.4 g/kWh-rf HC + NOx	LEF	
	ENGINE DISPLACEMENT	651.88 cm ³	CYLINDRÉE	
	EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	CARB	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS	
	FUEL	Unleaded (Sans plomb) 87 octane (ron+mon)2	ESSENCE	
	ENGINE OIL	SAE 10W40	HUILE À MOTEUR	
	IDLE SPEED	1300 RPM ± 100	VITESSE DE RALENTI	
	SPARK PLUG TYPE	NGK DR8EA	TYPE DE BOUGIE	
	SPARK PLUG GAP	0.6-0.8 mm / 024-028 in. (pp)	ÉCARTEMENT DES ÉLECTRODES	
		BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS, INC.		

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION
 CE VÉHICULE SATISFAIT AUX NORMES 2006 DE L'E.P.A. & LA RÉGLEMENTATION CALIFORNIENNE.
19491975

704901075

ÉTIQUETTE 8

	
EMISSION CONTROL INFORMATION THIS VEHICLE IS NOT SUBJECT TO PHASE-IN EPA EMISSION STANDARDS AND RELATED REQUIREMENTS FOR MODEL YEAR 2006 APPLICABLE UNDER 40 CFR 1051.	RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE VÉHICULE N'EST PAS CONCERNÉ PAR LES NORMES 2006 DE L'EPA DES É.-U. EN VERTU DE LA RÉGLEMENTATION 40 CFR 1051.
	<small>512 080 138</small>
512060138	

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

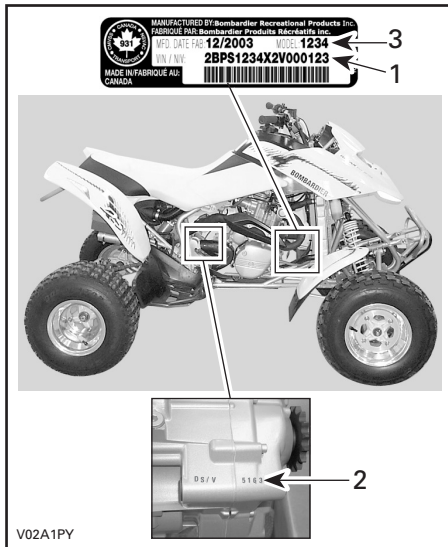
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT

Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre véhicule (moteur et châssis); lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte, par exemple. Le concessionnaire autorisé de VTT Bombardier a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule



1. N.I.V. (numéro d'identification du véhicule)
2. N.I.M. (numéro d'identification du moteur)
3. Numéro de modèle

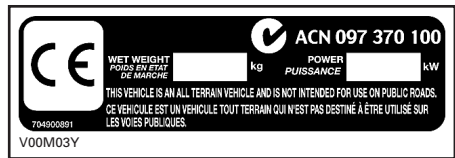
Étiquette de conformité

Cette étiquette indique que le véhicule est conforme aux exigences d'un pays donné.

L'étiquette se trouve du côté droit du véhicule, sur le longeron supérieur du châssis.



ÉTATS-UNIS ET CANADA



AUTRES PAYS

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit de:

1. Faire la dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de faire l'entretien, la réparation ou le remplacement d'un dispositif ou d'un élément structural incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. Utiliser le véhicule après avoir retiré ou mis hors d'usage un tel dispositif ou élément structural.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage:

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION

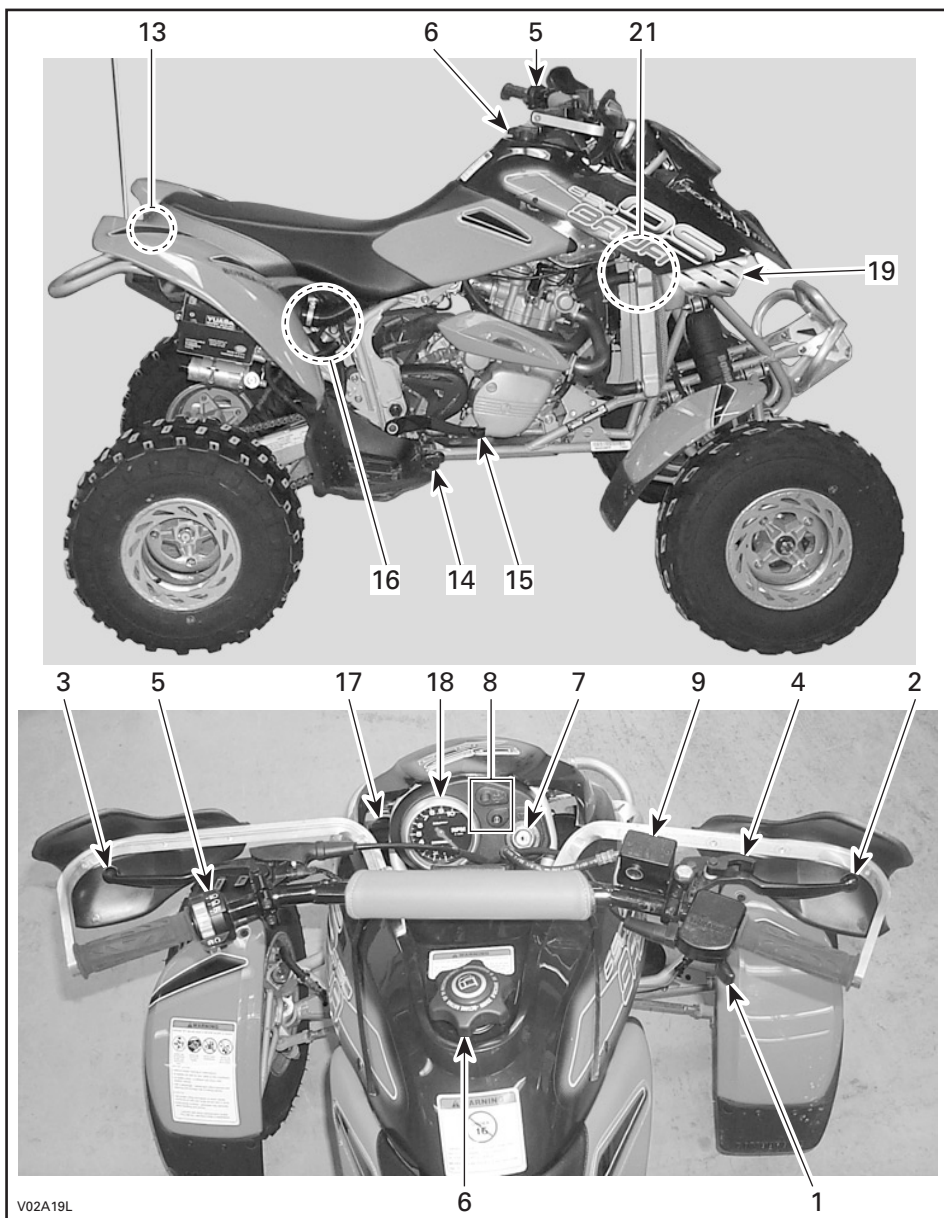
Selon la politique du California Air Resources Board (CARB), ces véhicules doivent satisfaire aux normes sur les systèmes d'échappement des véhicules tout au long de leur durée d'utilisation lorsqu'ils sont utilisés et entretenus conformément aux directives.

En Californie, on obtient annuellement une étiquette de non-conformité rouge (ainsi qu'une étiquette de conformité verte) au moment de l'enregistrement de son véhicule. L'étiquette appropriée est émise d'après le numéro d'identification du véhicule (8^e caractère du N.I.V.).

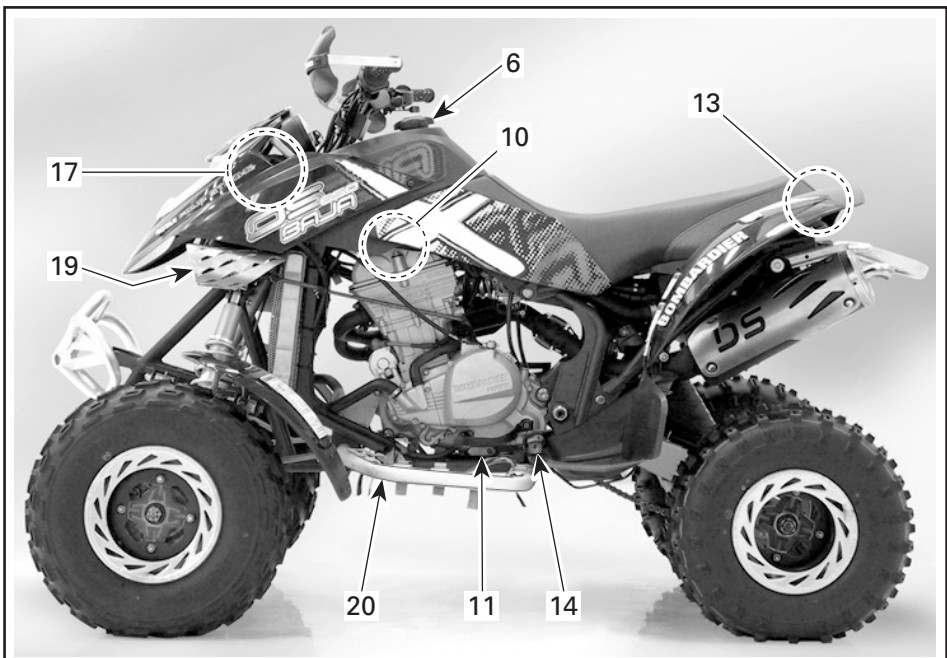
CATÉGORIE DE VÉHICULE	8 ^E CARACTÈRE DU N.I.V.
Étiquette de non-conformité rouge	Doit être un C ou un 3
Étiquette de conformité verte	Tout caractère alphanumérique autre qu'un C ou un 3

COMMANDES, COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

REMARQUE: Certains instruments, équipements ou commandes sont offerts en option.



V02A19L



V02A1CL

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

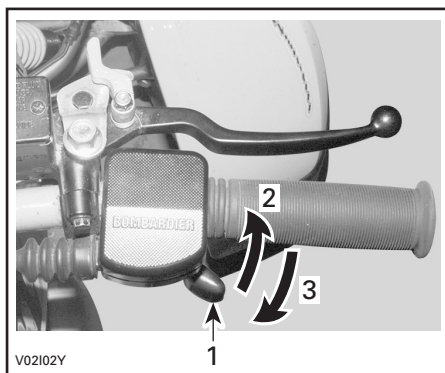
Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, pour des utilisateurs expérimentés qui ont des aptitudes particulières pour la conduite.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section CONSIGNES D'UTILISATION de ce Guide du conducteur.

1) Manette d'accélérateur

Cette manette est sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



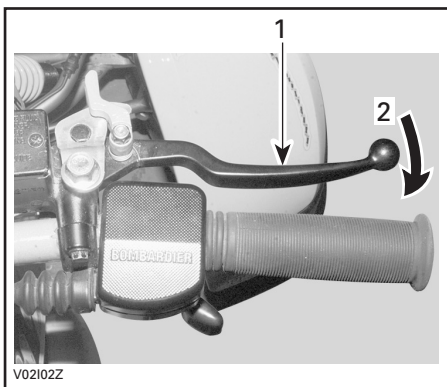
1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

AVERTISSEMENT

Relâcher la manette d'accélérateur pour changer de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule, qui pourrait alors capoter ou subir des dommages mécaniques.

2) Manette de frein avant

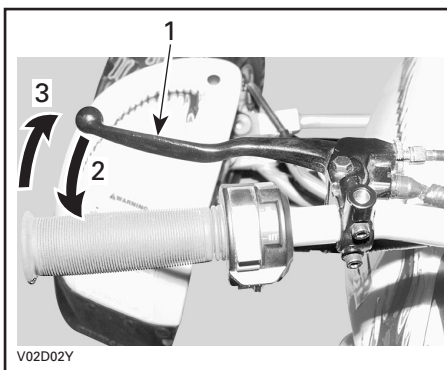
Cette manette est sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.



1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

3) Levier d'embrayage

Ce levier est sur le côté gauche du guidon. Lorsqu'on le presse, le système est débrayé. Lorsqu'on le relâche, le système est embrayé.



1. Levier d'embrayage
2. Pour débrayer
3. Pour embrayer

⚠ AVERTISSEMENT

Relâcher la manette d'accélérateur pour changer de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule, qui pourrait alors capoter ou subir des dommages mécaniques.

4) Loquet de frein

Cette commande est sur le côté gauche du guidon, sur la manette de frein. Lorsqu'on l'actionne, elle immobilise le véhicule. Cette commande devient utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du transport ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

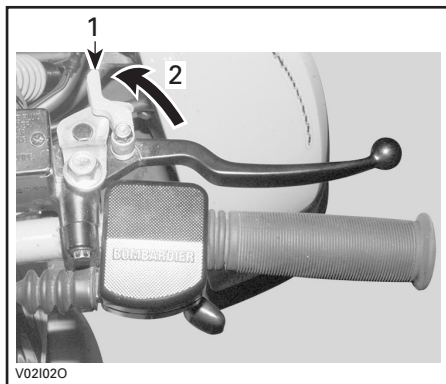
Toujours mettre le loquet de frein quand le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le loquet de frein est bien débloqué avant de mettre le VTT en marche.

Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour enclencher le mécanisme: Appuyer sur la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le loquet de frein. La manette de frein avant reste maintenant enclenchée et serre les freins avant.

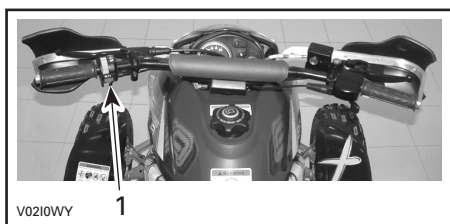


1. Loquet de frein
2. Presser pour serrer le frein de stationnement

Pour débloquer le mécanisme de stationnement: Presser la manette de frein avant. Le loquet et la manette de frein devraient retourner automatiquement à leur position initiale.

5) Interrupteur multifonctionnel

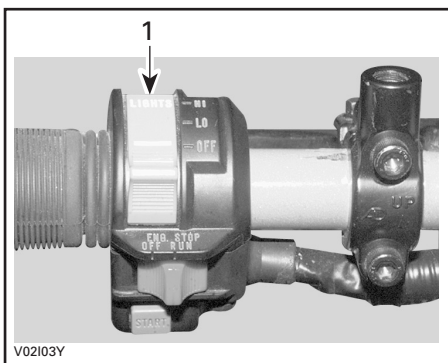
Cet interrupteur est sur le côté gauche du guidon.



1. Interrupteur multifonctionnel

Commutateur d'éclairage

Ce commutateur est situé sur l'interrupteur multifonctionnel. Placer le commutateur à «LO» pour le feu de croisement et le feu arrière. Le placer à «HI» pour le feu de route et le feu arrière. Placer le commutateur à «OFF» pour éteindre les feux.



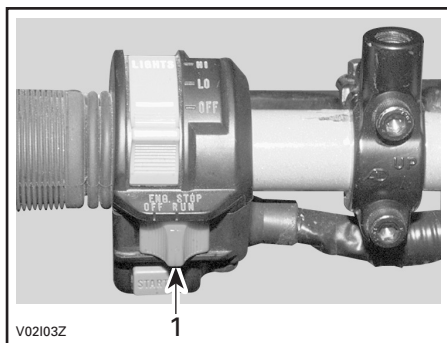
1. Commutateur d'éclairage

Interrupteur d'arrêt du moteur

Cet interrupteur est au centre de l'interrupteur multifonctionnel. Le moteur ne démarrera pas si l'interrupteur est à «OFF».

Cet interrupteur sert à arrêter le moteur en temps normal ou en cas d'urgence.

REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.



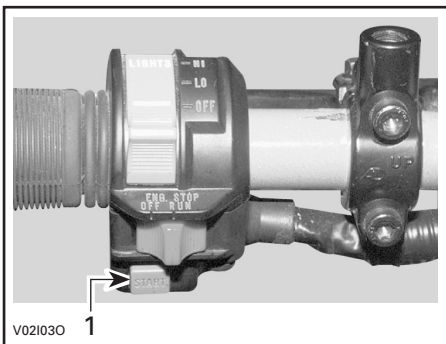
1. Interrupteur d'arrêt du moteur

Bouton de démarrage

Ce bouton est sous l'interrupteur d'arrêt du moteur. Pour démarrer le moteur:

- Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».
- Mettre la transmission au point mort ou presser le levier d'embrayage.
- Tourner la clé de contact à «ON».
- Appuyer de façon continue sur l'interrupteur.

Relâcher dès que le moteur démarre.



1. Bouton de démarrage du moteur

6) Bouchon de réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire et l'enlever pour remplir le réservoir de carburant, puis le remettre en place et le visser à fond dans le sens horaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

7) Interrupteur d'allumage

Cette commande est située du côté droit du combiné d'instruments.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à 2 positions: «OFF» et «ON» sans phares et feu.

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.

8) Voyants

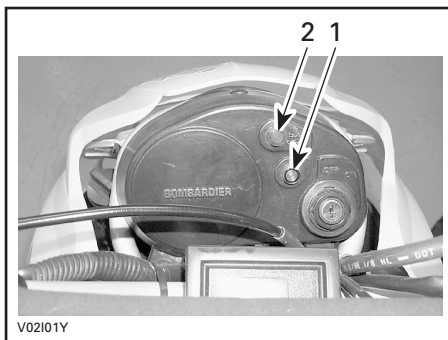
Ces voyants sont au-dessus de l'interrupteur d'allumage.

Point mort (vert)

Lorsque la transmission est au point mort, ce voyant s'allume.

Moteur (rouge)

Lorsque la pression d'huile du moteur est trop basse ou que la température du moteur est trop élevée, ce voyant s'allume.



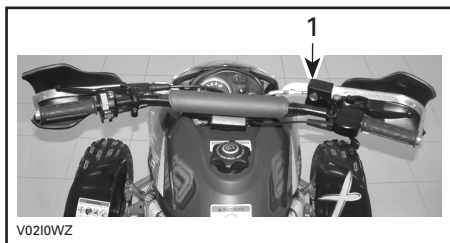
1. Voyant de point mort (vert)
2. Voyant du moteur (rouge)

Si le véhicule fait un tonneau ou bascule sur le côté, vérifier le voyant du moteur (ROUGE) après avoir redémarré. Si le voyant reste ALLUMÉ, arrêter le moteur et consulter la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

ATTENTION: Si on n'arrête pas le moteur immédiatement après que le voyant ROUGE S'ALLUME, la durée de vie utile du moteur sera grandement réduite.

9) Réservoir de liquide de frein avant

Ce réservoir est situé au-dessus de la manette de frein avant.



1. Réservoir de liquide de frein avant

10) Robinet d'essence

Ce robinet est du côté droit, sous le réservoir d'essence. Il s'agit d'une commande rotative à trois positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner le bouton pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».

«OFF»

Coupe l'arrivée d'essence au carburateur.

ATTENTION: Mettre le robinet à «OFF» lorsque le véhicule n'est pas utilisé ou pendant son transport.

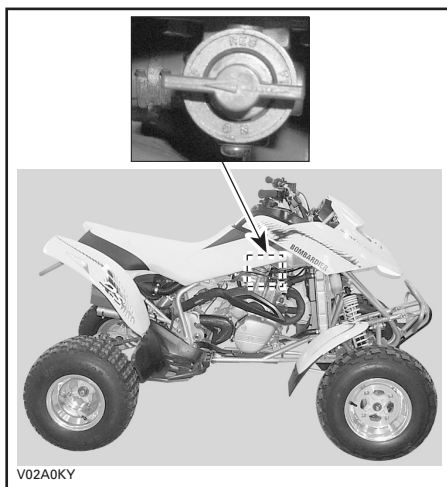
«ON»

Permet à l'essence de se rendre au carburateur. C'est la position normale pendant la marche du véhicule.

«RES» (RÉSERVE)

Lorsqu'il n'y a plus d'essence dans le réservoir et que le robinet est à «ON», on dispose d'une réserve d'essence qu'on met en circuit en tournant le bouton à «RES». La réserve représente environ 20% du réservoir d'essence. N'utiliser cette position que si on manque d'essence à la position «ON».

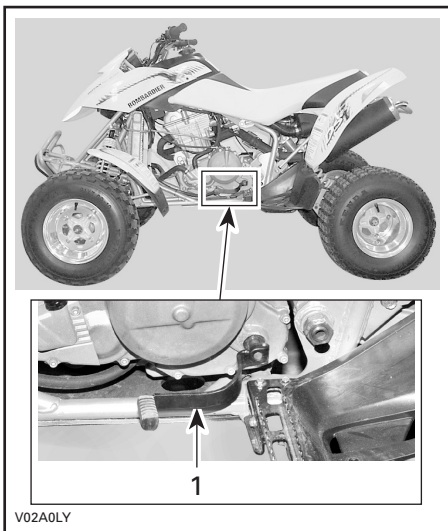
Refaire le plein dans les plus brefs délais lorsqu'on utilise la réserve. Remettre ensuite le robinet à «ON».



ATTENTION: Si le robinet d'essence n'est pas bien aligné sur la position «ON», son ouverture sera incomplète et l'alimentation sera insuffisante. S'assurer que le robinet est complètement ouvert pendant l'utilisation.

11) Sélecteur de vitesse

Ce sélecteur est situé à l'avant du repose-pied de gauche.

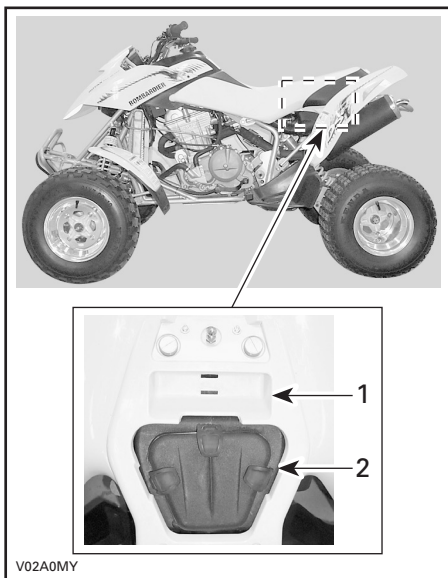


V02A0LY

1. Sélecteur de vitesse

12) Boîte à outils

La boîte à outils est dans le compartiment d'entretien, près du boîtier de filtre à air.



V02A0MY

1. Compartiment de rangement
2. Boîtier de filtre à air

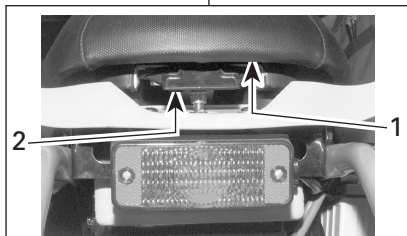
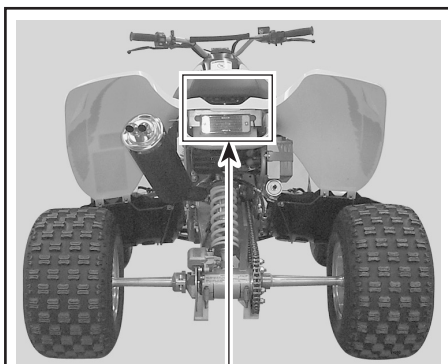
La boîte à outils contient des outils pour l'entretien de base et ce *GUIDE DU CONDUCTEUR*.

Voici les outils compris dans la boîte:

- pinces (1)
- tournevis (1)
- clé ouverte 10/13 mm (1)
- clé ouverte 15/17 mm (1)
- clé à douille 10/13 mm (1)
- clé à douille 16/18 mm (1)
- jauge de pression d'air (pneus) (1)
- clé Allen 3 mm (1)
- clé Allen 5 mm (1)
- tournevis coudé pour amortisseur arrière (1)
- loquet d'outil de réglage de chaîne d'entraînement
- fusible 25 A (1)
- fusible 15 A (1).

13) Loquet de siège

Situé sous l'arrière du siège, ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au boîtier de filtre à air et au compartiment-moteur.



V02A0NY

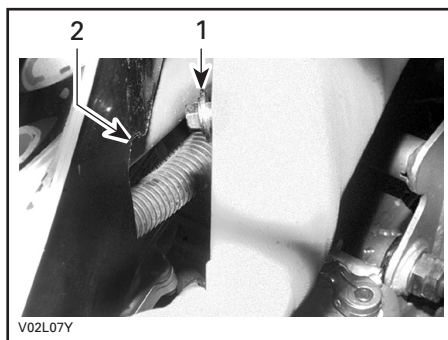
1. Siège
2. Loquet de siège

Dépose du siège

Tirer le loquet vers le haut tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

Pose du siège

Insérer la languette avant du siège dans le crochet de la carrosserie. Tirer sur le levier du loquet pour le placer sur la tige de verrouillage arrière. Relâcher le levier de loquet, puis pousser fermement sur l'arrière du siège pour l'enclencher.



V02L07Y

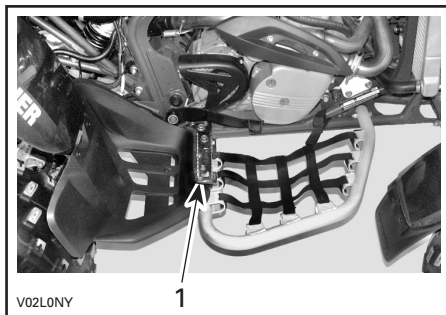
1. Languette
2. Crochet de la carrosserie

AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement la tige de verrouillage du siège et la serrer au besoin. S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

14) Repose-pied

Les repose-pieds se trouvent de chaque côté du véhicule.

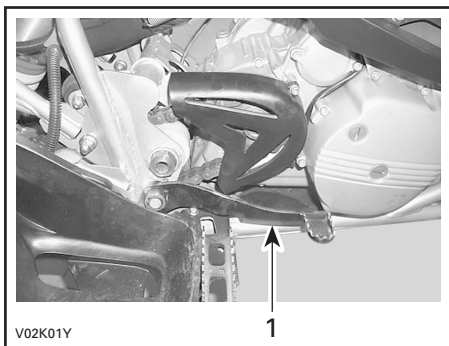


V02L0NY

1. Repose-pied

15) Pédale de frein

Cette pédale est située à l'avant du repose-pied droit. Lorsqu'on appuie sur la pédale, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale.



1. Pédale de frein

REMARQUE: La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi de l'état du terrain.

16) Réservoir de liquide de frein arrière

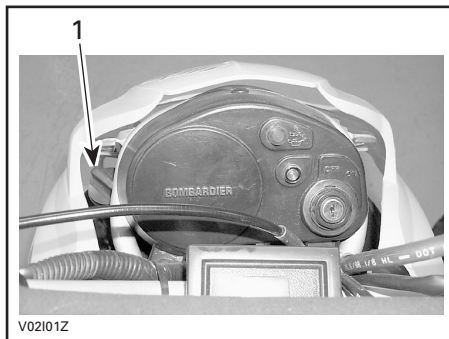
Ce réservoir est près de l'aile arrière droite.



1. Réservoir de liquide de frein arrière

17) Bouchon de réservoir d'huile à moteur/à transmission

Ce bouchon est du côté gauche du combiné d'instruments.



1. Bouchon de réservoir d'huile à moteur/à transmission

⚠ AVERTISSEMENT

Le réservoir d'huile peut être chaud. Ne pas y toucher.

18) Tachymètre

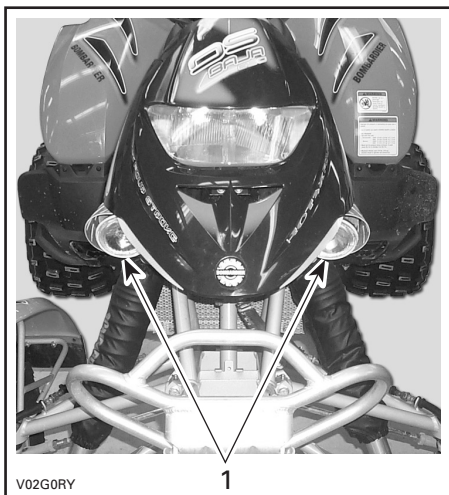
Le tachymètre est du côté gauche du combiné d'instruments.



Il donne le nombre de révolutions par minute (tr/mn) du moteur. Multiplier la valeur par 1000 pour obtenir le tr/mn approximatif.

19) Phares auxiliaires

Ils sont situés de chaque côté de l'avant du véhicule, sous le carénage avant.



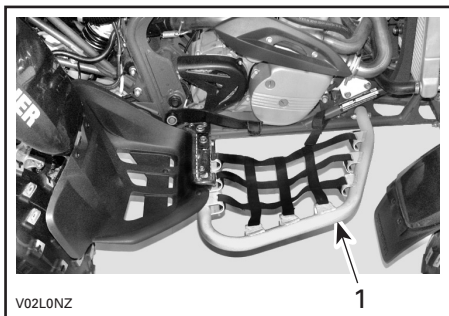
V02G0RY

1

1. Phares auxiliaires

20) Filet de protection

Il y en a un de chaque côté du véhicule, devant les repose-pieds.



V02L0NZ

1

1. Filet

21) Bouchon de radiateur

Le bouchon est situé sous le carénage avant, sur le radiateur.

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

Pour retirer le bouchon de radiateur, appuyer dessus et tourner dans le sens antihoraire. Procéder dans l'ordre inverse pour l'installer.



V02C4VY

LIQUIDES

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

REMARQUE: Cette section indique quels liquides sont recommandés et quelles opérations il faut faire pour en vérifier les niveaux. Consulter la section ENTRETIEN pour savoir comment remplacer les liquides.

Carburant

Essence recommandée

Utiliser de l'essence super sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol ou une combinaison des deux dans la mesure où on n'excède pas ce pourcentage. Voir le tableau ci-dessous et s'assurer que l'essence utilisée a un indice d'octane d'au moins:

INDICE D'OCTANE	
En Amérique du Nord	(91 (R + M)/2)
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 RON

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur quatre-temps. Verser l'huile uniquement dans le carter du moteur.

Niveau d'essence

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

Huile à moteur et à transmission

Huile recommandée

Utiliser une huile minérale pour moteurs à quatre temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer que les lettres SG, SH ou SJ sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité.

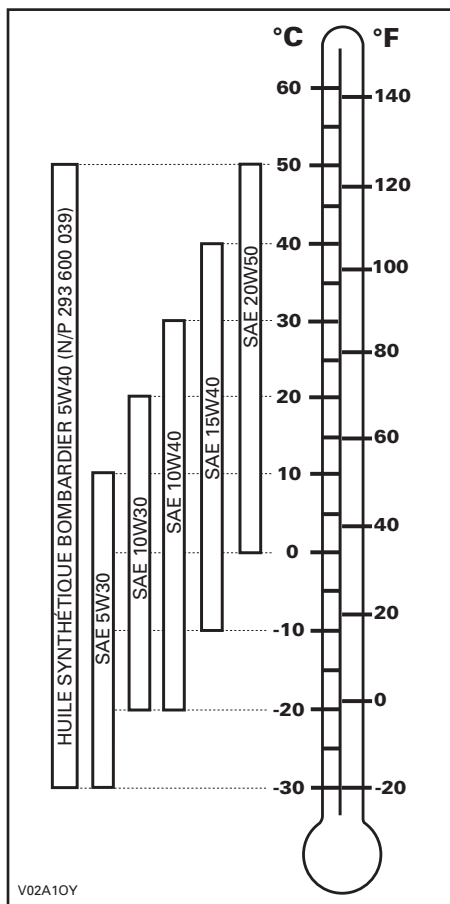
REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la transmission. Pour obtenir un meilleur rendement global et une meilleure protection contre l'usure, utiliser de l'huile synthétique XP-S 4-temps 5W40 (N/P 293 600 039). Il s'agit d'une huile synthétique spécialement conçue pour les boîtes de vitesses à embrayage.

ATTENTION: L'utilisation d'une huile synthétique ou semi-synthétique autre que l'huile synthétique l'huile synthétique XP-S 4-temps 5W40 (N/P 293 600 039) pourrait faire glisser l'embrayage.

Viscosité de l'huile

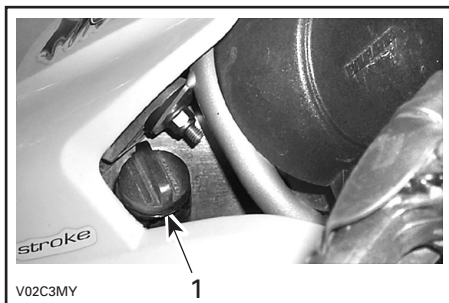
La viscosité SAE 10W40 est recommandée pour l'usage en été et la SAE 5W30, pour l'usage en hiver.

Employer une autre viscosité si la température moyenne se situe à l'extérieur de la plage de température de l'huile recommandée. Voir le tableau ci-après.



Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne pas trop remplir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la transmission. Essuyer tout déversement d'huile.

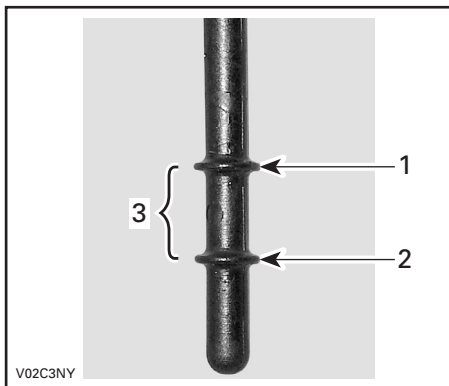


CÔTÉ GAUCHE DU CARÉNAGE AVANT

1. Jauge d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur étant froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Mettre un entonnoir dans le goulot pour éviter de renverser de l'huile.

Ajouter un peu d'huile et vérifier le niveau d'huile.

Recommencer l'opération jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

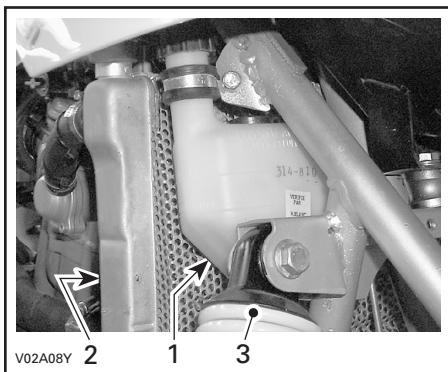
Utiliser un antigel à base d'éthylène-glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé de Bombardier (N/P 219 700 362) ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.



1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Radiateur
3. Amortisseur avant droit

Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20C (68F), il peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur. Ajouter du liquide au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Remplacement du liquide de refroidissement

Voir la section ENTRETIEN.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour obtenir un niveau approprié.

Niveau de liquide

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Nettoyer le bouchon et le retirer, puis ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

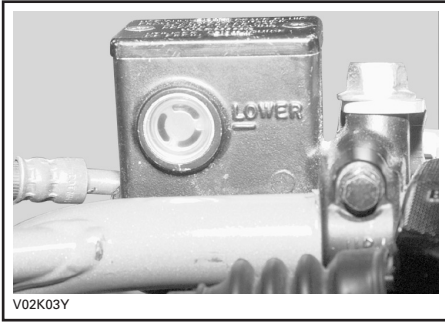
REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Réservoir de liquide de frein avant

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Vérifier l'état du soufflet du levier. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



Consulter la section ENTRETIEN pour savoir comment enlever ou installer la batterie.

Réservoir de liquide de frein arrière

Le véhicule étant sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans le réservoir. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.



CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

Batterie

Ce véhicule est muni d'une batterie sèche qui ne nécessite aucun entretien.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il faut assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence. Ce VTT est muni d'un moteur quatre-temps. Verser l'huile uniquement dans le carter du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Révision - 10 heures

REMARQUE: Cette vérification est aux frais du client.

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier après les 10 premières heures d'utilisation, dans les 30 jours suivant l'achat ou après 400 km (250 milles) d'utilisation, selon la première éventualité. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Ce véhicule a cinq vitesses de marche avant.

Pour démarrer le moteur, mettre la transmission au POINT MORT; on peut également appuyer sur le levier d'embrayage pour démarrer à n'importe quel rapport.

Vérifications de préutilisation

AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

Avant d'utiliser ce VTT, le conducteur doit toujours:

- Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne normalement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.

- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Elles doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- Vérifier si tous les raccords de conduit de frein sont solidement fixés et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites.
- Le frein de stationnement serré, actionner le levier d'embrayage. Le levier devrait revenir complètement lorsqu'on le relâche.
- S'assurer que la chaîne d'entraînement est bien lubrifiée et réglée.
- S'assurer que les pignons ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier si les attaches de l'essieu arrière sont bien serrées.
- Vérifier le bras oscillant. S'il y a un jeu, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du réservoir d'huile présentent des fuites d'huile.
- S'assurer que le robinet d'essence est complètement ouvert (position ON).
- Nettoyer le phare et le feu arrière.
- S'assurer que le siège est bien fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée au véhicule.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.

- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'allumage, de démarrage, du phare, et de l'interrupteur d'arrêt du moteur.
- Démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer lentement de quelques pieds. Serer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il y a lieu.

Démarrage à froid

Introduire la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à «ON».

Amener l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Par temps très froid, au-dessous de - 20°C (- 4°F), ouvrir complètement l'étrangleur.

Appuyer sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

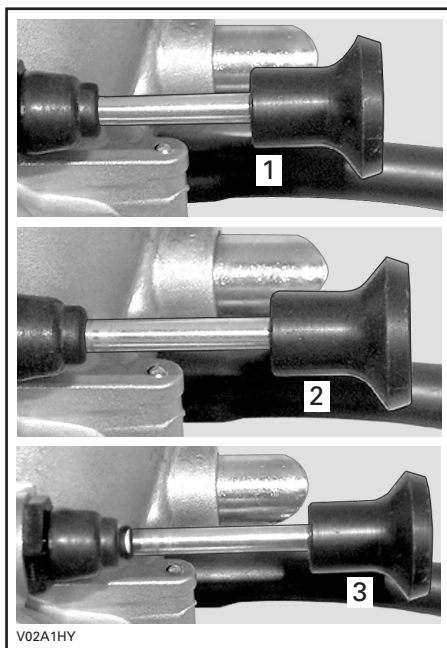
AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage.

Après quelques secondes, fermer l'étrangleur à demi.

REMARQUE: Un usage excessif de l'étrangleur peut noyer le moteur et rendre le démarrage plus difficile. Consulter alors à la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Une fois le moteur réchauffé, fermer l'étrangleur et relâcher les freins.



SOUS LE SIÈGE, DU CÔTÉ GAUCHE

1. Fermé
2. À demi fermé
3. Complètement ouvert

Démarrage à chaud

Procéder de la même façon qu'à froid mais sans étrangleur. Si le moteur ne démarre pas après 2 tentatives de 4 secondes avec le démarreur électrique, ouvrir l'étrangleur à demi. Démarrer le moteur, sans actionner l'accélérateur. Après quelques tentatives, refermer l'étrangleur.

Pour arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Actionner le frein de stationnement et bloquer avec le loquet de la manette de frein avant.

Embrayer la première vitesse.

Appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Mettre la clé de contact à «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Changer de vitesse

Sélecteur de vitesses

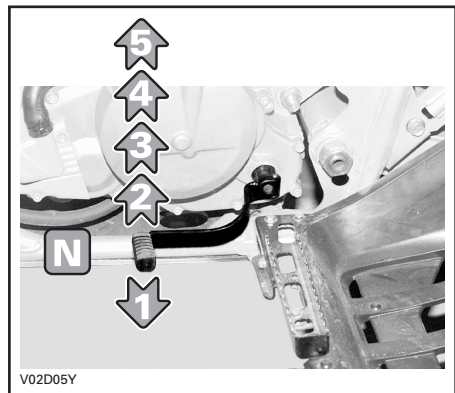
Pour changer de vitesse, presser le levier d'embrayage, puis actionner le sélecteur de vitesse de la manière ci-dessous.

AVERTISSEMENT

Toujours presser le levier d'embrayage pour passer à une vitesse supérieure ou pour rétrograder.

En enfonçant le sélecteur de vitesse, la transmission passe au prochain rapport, supérieur ou inférieur. Le sélecteur devrait revenir à sa position initiale.

Pour passer à un rapport supérieur, placer le bout de sa botte sous le sélecteur de vitesse et le soulever jusqu'au bout. Pour rétrograder, appuyer sur le sélecteur jusqu'au fond.



AVERTISSEMENT

Relâcher la manette d'accélérateur lorsqu'on change de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle ou le VTT pourrait capoter.

ATTENTION: S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le véhicule.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé

Lorsque le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit.

Tourner l'interrupteur d'allumage à «ON» et s'assurer que l'étrangleur est fermé.

S'assurer que la transmission est au point mort ou presser le levier d'embrayage.

Presser à fond la manette d'accélérateur tout en démarrant le moteur. Essayer à quelques reprises.

Dès que le moteur démarre, relâcher la manette d'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

Débrancher les câbles de bougie.

Nettoyer le moteur autour des bougies, puis enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la boîte à outils).

AVERTISSEMENT

Porter des lunettes de protection et des gants pour nettoyer le trou de bougie.

Actionner le démarreur à quelques reprises. Ensuite, installer des bougies propres et sèches ou des bougies neuves si possible.

Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut. Si on noie encore le moteur, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Surchauffe du moteur

Si le moteur surchauffe et que le voyant (rouge) s'allume, essayer ce qui suit:

Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir d'huile et refaire le plein au besoin. S'assurer que le radiateur n'est pas obstrué.

Vérifier et nettoyer les ailettes du radiateur. Voir la section ENTRETIEN.

AVERTISSEMENT

Le radiateur peut être brûlant. Porter des gants pour le toucher.

Réduire la vitesse du véhicule, mais le maintenir en mouvement pour assurer un apport d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre la transmission au point mort. Serre le frein de stationnement et arrêter le moteur. Placer l'interrupteur d'allumage à «ON» (**ne pas démarrer le moteur**). Le radiateur refroidira grâce au ventilateur de radiateur.

Laisser le moteur refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement; refaire le plein si possible.

AVERTISSEMENT

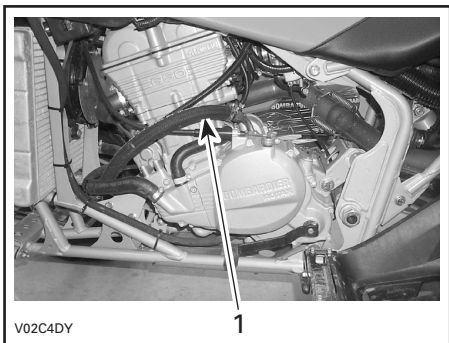
Ne jamais remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Le laisser refroidir d'abord.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dans les plus brefs délais.

Capotage

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné sur le côté, le remettre sur ses roues et attendre de 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur. Observer le voyant ROUGE du moteur après avoir redémarré. Si le voyant demeure ALLUMÉ, arrêter le moteur. Il faut alors purger les bulles d'air se trouvant dans le conduit d'huile. Procéder comme suit.

Retirer le boyau d'admission d'huile du moteur situé du côté gauche.



1. Boyau d'admission d'huile

AVERTISSEMENT

Le moteur et l'huile à moteur peuvent être très chauds. Les laisser refroidir d'abord.

Orienter le boyau d'admission d'huile vers le bas, jusqu'à ce qu'un peu d'huile coule sans bulles d'air.

Remettre le boyau et bien serrer le collier.

Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir et remplir au besoin.

Démarrer le moteur. Si le voyant ROUGE du moteur demeure ALLUMÉ, arrêter le moteur et consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dans les plus brefs délais.

Submersion du véhicule

Si le VTT est submergé, on devra se rendre dès que possible chez un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. **NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR!**

ATTENTION: Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si la procédure de redémarrage n'est pas suivie.

Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il est impératif de rincer le véhicule à l'eau douce afin de le protéger ainsi que ses composants. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016) ou un équivalent. Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Lorsqu'on utilise le véhicule dans la boue, il est recommandé de le rincer afin de le protéger, ainsi que ses composants, et de maintenir la propreté du feu arrière et des phares.

REMARQUE: Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un boyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée peut causer des dommages électriques ou mécaniques.

Entreposage et préparation présaisonnaire

AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier tel que prescrit dans le TABLEAU D'ENTRETIEN.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il importe de le remettre correctement.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes à ce sujet.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Chargement

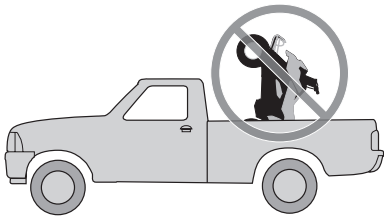
AVERTISSEMENT

Ce véhicule n'a pas été conçu ni fabriqué pour transporter une charge ou tirer une remorque. Si on décide d'ajouter des accessoires dans le but de transporter une charge ou de tirer une remorque, faire preuve de bon sens.

Transport

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT

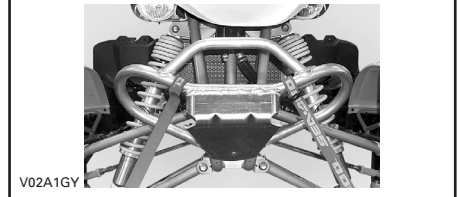
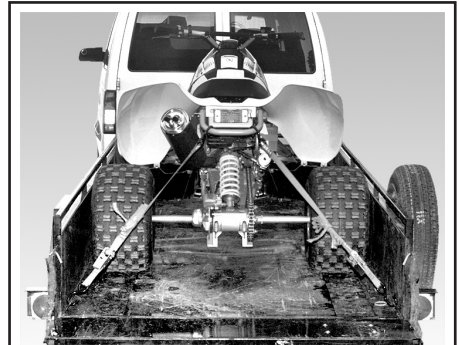


V00A18W

Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

- Serrer le frein de stationnement et sélectionner la 1^{re} vitesse.
- Arrimer le véhicule à l'avant et à l'arrière par les pare-chocs.

ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



V02A1GY

AVERTISSEMENT

Ne pas remorquer ce VTT derrière une automobile ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

Procéder comme suit:

- Placer le robinet d'essence à «OFF».

DIAGNOSTIC DES PANNES

LE MOTEUR NE TOURNE PAS.

1. L'interrupteur d'allumage est à «OFF».

- Tourner l'interrupteur à «ON».

2. La transmission n'est pas au point mort.

- Mettre la transmission au point mort ou presser le levier d'embrayage.

3. Batterie faible ou connexions desserrées.

- Vérifier l'état des connexions et des bornes.
- Faire vérifier la batterie.
- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.

1. Le mélange n'est pas suffisamment riche pour faire démarrer un moteur froid.

- Vérifier le niveau d'essence et la méthode de démarrage, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'étrangleur.

2. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).

- Voir les OPÉRATIONS SPÉCIALES.

3. Le carburant ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).

- Vérifier le niveau d'essence. Tourner le robinet d'essence à «ON» (essayer également à la position «RES»). Une panne du carburateur peut s'être produite.
- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

4. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- Vérifier l'état du fusible d'allumage.
- Enlever les bougies et les rebrancher ensuite aux capuchons de bougie.
- Vérifier si l'interrupteur d'allumage et/ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est/sont à «ON».
- Démarrer le moteur lorsque les bougies sont mises à la masse sur le moteur, loin des trous de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer les bougies.
- Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

5. Compression du moteur.

- Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une perte importante de compression.
- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.

1. Bougies encrassées ou endommagées.

- Voir la rubrique *LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

2. Le carburant ne parvient pas au moteur.

- Voir la rubrique *LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

3. Réglages du carburateur.

- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

4. Surchauffe du moteur.

- Voir la rubrique *SURCHAUFFE DU MOTEUR* dans *OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
- Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

5. Filtre à air/boîtier de filtre obstrué ou sale.

- Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
- Vérifier s'il y a du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange du boîtier.
- Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.

RETOURS DE FLAMME DANS LE MOTEUR.

1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).

- Voir la rubrique *LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

2. Fuites du système d'échappement.

- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

3. Le moteur tourne en surchauffant.

- Voir la rubrique *ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.*

4. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.

- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

5. Mauvais réglage du carburateur.

- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier

RATÉS D'ALLUMAGE DU MOTEUR.

1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.

- Nettoyer et vérifier les bougies et leur degré thermique. Les remplacer au besoin.

2. Présence d'eau dans le carburant.

- Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

BRUIT INHABITUEL PROVENANT DU MOTEUR

1. Réglage des soupapes.

- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

2. Tendeur de chaîne obstrué.

- Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

BRUIT INHABITUEL PROVENANT DU MOTEUR (suite)

3. Chaîne de distribution usée.

- *Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE.

1. Moteur.

- *Voir la rubrique ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.*

2. Frein de stationnement.

- *S'assurer que le loquet de frein est complètement déverrouillé.*

3. Filtre à air/boîtier de filtre obstrué ou sale.

- *Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.*
- *Vérifier s'il y a du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange du boîtier.*
- *Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.*

CHANGEMENTS DE VITESSE BRUSQUES.

1. Faible niveau d'huile dans le moteur et la transmission.

- *Remplir le moteur au niveau approprié avec de l'huile recommandée.*

2. Système de changement de vitesse.

- *Essayer d'appuyer davantage sur la manette d'accélérateur en changeant de vitesse.*

3. Mauvais type d'huile.

- *Vidanger l'huile du moteur et utiliser une huile recommandée seulement.*

4. Transmission.

- *Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

LE VOYANT ROUGE DU MOTEUR RESTE ALLUMÉ.

1. Faible pression d'huile dans le moteur et la transmission.

- *Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir et remplir d'huile recommandée jusqu'au niveau adéquat.*
- *Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

2. Véhicule renversé ou resté incliné.

- *Purger le système de lubrification. Voir la rubrique CAPOTAGE dans OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

3. Surchauffe du moteur.

- *Voir la rubrique SURCHAUFFE DU MOTEUR dans OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
- *Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		DS650 ^{mc} X
MOTEUR		
Type	BRP – Rotax, 4 temps, double arbre à cames en tête, chaîne d'entraînement.	
Nombre de cylindres	Monocylindre	
Nombre de soupapes	4 soupapes à poussoirs à coupelle	
Cylindrée	653 cc (39.8 po ³)	
Cylindre	Standard	100 mm (3.9 po)
Course	83 mm (3.3 po)	
Taux de compression	9.7:1	
Lubrification	À carter sec, par pompe avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)	
Décompresseur	Automatique	
Échappement	BRP, tuyau d'échappement en acier inoxydable, silencieux en acier peint	
Filtre à air	Filtre en mousse à deux étages	
TRANSMISSION		
Embrayage	1 multidisque	
Boîte de vitesses	5 vitesses intégrées à prise constante	
REFROIDISSEMENT		
Type	Refroidissement par liquide avec pompe à eau intégrée	
Radiateur	Monté à l'avant, avec ventilateur thermostatique	
CARBURATION		
Carburateur	Marque	Mikuni
	Type	BSR 42 à dépression constante
Étrangleur	Étrangleur manuel	
Régime de ralenti	± 100	1300 tr/mn

MODÈLE		DS650^{MC} X
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Génératrice/ magnéto	Marque	Denso
	Type	290 W @ 6000 tr/mn
Type d'allumage		Sans rupteur, condensateur à haute tension, avance à l'allumage électronique
Réglage de l'allumage		Non réglable
Limiteur de régime moteur		7900 tr/mn (n'importe quel rapport en marche avant)
Bougies	Marque	NGK
	Type	DR 8 EA
	Écartement des électrodes	0.6 à 0.7 mm (.024 à .027 po)
Nombre de bougies		2
Batterie	Type	Batterie sèche
	Volt	12 volts, 13 Ah
Instruments		Tachymètre
Système de démarrage		Démarrateur électrique. Démarrage à n'importe quel rapport (levier d'embrayage pressé ou transmission au point mort)
Phares		2 x 30 W
Feux arrière et d'arrêt		8/27 W, 1157
Phare auxiliaire		2 x 35 W, H3
Fusibles	Ventilateur	15 A
	Phare auxiliaire	15 A
	Système de charge	25 A
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Essieu arrière		Entraîné par chaîne/essieu rigide
Rayon de braquage		3.16 m (10 pi)
SUSPENSION		
Avant	Type	Indépendante — un bras triangulaire 2 amortisseurs (huile/gaz)
	Course	305 mm (12 po)
Arrière	Type	Rigide à bras oscillant 1 amortisseur (huile/gaz)
	Course	279 mm (11 po)

MODÈLE		DS650 ^{MC} X
PNEUS		
Pression	Avant	35 kPa (5 lb/po ²) recommandé
	Arrière	35 kPa (5 lb/po ²) recommandé
Taille	Avant	22 x 7 – 10
	Arrière	20 x 10 – 9
ROUES		
Taille	Avant	10 x 5.5 renforcé
	Arrière	9 x 8.5 renforcé
Couple de serrage des écrous de roue		53 N•m (39 lbf•pi)
FREINS		
Avant		Nissin, hydraulique, 2 disques (acier inoxydable)
Arrière		Nissin, hydraulique, 1 disque (acier inoxydable)
Frein de stationnement		Manette de frein droite munie d'un loquet pour les roues avant
DIRECTION		
Divergence (véhicule au sol, mesure à la jante)		0.5 mm ± 0.5 mm (.0197 po ± .0197 po) de chaque côté
CAPACITÉ DE CHARGE		
Charge totale permise		125 kg (220 lb) y compris le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires additionnels.
PNBV (poids nominal brut du véhicule)		333 kg (733 lb)
Distribution du poids (avant/arrière)		50/50%
DIMENSIONS		
Poids à vide		225 kg (495 lb)
Longueur hors tout		1.97 m (77.5 po)
Largeur hors tout		1.23 m (48 po)
Hauteur hors tout		1.21 m (47 po)
Empattement		1.24 m (49 po)
Voie	Roues avant	1.05 m (41 po)
	Roues arrière	978 mm (38.5 po)
Garde au sol		297 mm (11.7 po)

MODÈLE		DS650 ^{MC} X
LIQUIDES		
Type d'huile (moteur et transmission)		Huile à moteur minérale SAE 10W40 pour moteurs 4-temps, classe SG, SH ou SJ de l'API ou huile synthétique XP-S 4-temps 5W40. Ne pas utiliser d'autre huile synthétique, d'huile semi-synthétique ni d'additif spécial pour l'huile. Consulter le tableau sur la VISCOSITÉ DE L'HUILE pour connaître le type d'huile adéquat
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène-glycol et eau (50% éthylène-glycol et 50% eau). Employer du liquide de refroidissement prémélangé Bombardier ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium.
Carburant	Type	Essence super sans plomb
	Indice d'octane	En Amérique du Nord: 91 (R + M)/2 Ailleurs qu'en Amérique du Nord: 95 RON
Freins hydrauliques		Liquide de frein DOT 4
CONTENANCES		
Autonomie du véhicule		Environ 3 heures selon la température, les conditions d'utilisation et la charge.
Réservoir de carburant		12.2 L (3.2 gal. É.-U.) y compris une réserve d'environ 2.4 L (0.6 gal. É.-U.)
Huile à moteur et à transmission		3.1 L (3.3 pintes É.-U.)
Liquide de refroidissement		1.75 L (1.9 pintes É.-U.)

A:	ampère	po ³ :	pouces cubes
Ah:	ampère-heure	tr/mn:	tours par minute
cc:	centimètres cubes	V:	volt
ch:	chevaux-vapeur	W:	watt
kW:	kilowatt		

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel. Si on ne connaît pas les méthodes de réglage et les pratiques d'entretien sécuritaires, s'adresser à son concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

TABLEAU D'ENTRETIEN						
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER T: EFFECTUER LA TÂCHE	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (1)					
	(Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)					
200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)						
RESPONSABLE						
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
MOTEUR/TRANSMISSION						
Niveau d'huile à moteur/à transmission (3)	À CHAQUE UTILISATION				Client	(2) Toutes les 50 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement. (3) Élément d'inspection de préutilisation. (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Niveau d'huile à moteur/à transmission et filtre	R		R		Client	
Tamis à huile				N	Client	
Jeu des soupapes	T		T		Concess.	
Fixations des supports de moteur (3)	I		I		Concess.	
Échappement	I		I		Concess.	
Pare-étincelles			N		Client	
Liquide de refroidissement (2)	T		T	R	Client	
Essai de pression du bouchon de radiateur/du système de refroidissement	I			I	Concess.	
État/propreté du radiateur (conduits d'air et ailettes du radiateur) (4)	I		I		Client	
Fonctionnement de l'embrayage et de la transmission (3)				I	Concess.	
Levier d'embrayage (3)	I		I		Concess.	

TABLEAU D'ENTRETIEN

<p>A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER T: EFFECTUER LA TÂCHE</p>	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (1)					
	(Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)					
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)					
RESPONSABLE						

PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE
--------------------	----------------

SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Filtre à air ⁽⁴⁾		N	R			Client
Conduits de carburant et raccords	I			I		Concess.
Tamis du réservoir de carburant					R	Concess.
Carburateur	A			A		Concess.

(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

SYSTÈME ÉLECTRIQUE						
Bougies ⁽⁵⁾	T			R		Concess.
Connexions de la batterie	I			I		Concess.
Faisceau de câblage, câbles et conduits	I			I		Concess.
Interrupteur d'allumage, bouton de démarrage et interrupteur d'arrêt du moteur ⁽³⁾	I			I		Client
Système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, visée du faisceau des phares, etc.) ⁽³⁾	I			I		Client

(3) Élément d'inspection de préutilisation.
 (5) S'assurer que l'écartement des électrodes de bougies est approprié.

GROUPE D'ENTRAÎNEMENT						
Lubrification de la chaîne d'entraînement ⁽³⁾	À CHAQUE UTILISATION					Client
Réglage de la chaîne d'entraînement ⁽³⁾	À CHAQUE UTILISATION					Client
État de la glissière de chaîne d'entraînement et du rouleau ⁽³⁾	À CHAQUE UTILISATION					Client
Pignons ⁽⁴⁾	I			I		Client
Roulements de roue ⁽³⁾	I		I	L		Client
Moyeu de roue arrière					L	Client
Solidité de l'essieu arrière (boulons et écrou de réglage du carter d'essieu excentrique)	I	I				Client

(3) Élément d'inspection de préutilisation.
 (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

TABLEAU D'ENTRETIEN

	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (1)					
	(Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)					
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)					
	RESPONSABLE					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
DIRECTION						
Dispositifs de fixation du guidon ⁽³⁾	I			I		Concess.
Manette d'accélérateur/logement/câble ⁽³⁾	I		I			Client
Étrangleur	I			I		Concess.
Système de direction ⁽³⁾	I			I	⁽⁴⁾	Concess.
Rotules de barre d'accouplement	I		I			Client
Écrous de roue et goujons ⁽³⁾	I		I			Client
Usure des pneus et pression d'air ⁽³⁾	À CHAQUE UTILISATION					Client
Moyeu de roue avant	À CHAQUE UTILISATION					Client
Alignement des roues avant	I			I		Concess.
SUSPENSION						
Inspection du bras oscillant	I	I				Client
Lubrification du bras oscillant	À CHAQUE UTILISATION					Client
Bras triangulaires	I	I, L				Client
Soufflet des joints à rotule	I	I				Client
Joints à rotule ⁽⁴⁾	I	I				Concess.
Amortisseurs		I				Client

(3) Élément d'inspection de préutilisation.
(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

(4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

TABLEAU D'ENTRETIEN

<p>A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER T: EFFECTUER LA TÂCHE</p>	VÉRIF. APRÈS 10 H OU 30 JOURS OU 400 KM (250 mi) D'UTILISATION (1)					
	(Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.)					
	25 H OU TOUS LES 1250 KM (800 mi)					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM (1600 mi)					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM (3100 mi)					
200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM (6200 mi)						
RESPONSABLE						

PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE
--------------------	----------------

FREINS							
Liquide de frein avant/arrière ⁽³⁾	I	I			R ⁽⁶⁾	Client	<p>(3) Élément d'inspection de préutilisation. (6) Le remplacement du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage doivent être faits par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.</p>
Plaquettes de frein ⁽⁶⁾		I				Client	
Système de freinage (disques, conduits, etc.) ⁽³⁾				I		Client	
Raccords de conduit de frein ⁽³⁾	I	À CHAQUE UTILISATION				Client	

CARROSSERIE/CHÂSSIS							
Surfaces à proximité du moteur	N		N			Client	<p>(3) Élément d'inspection de préutilisation. (4) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.</p>
Plaques de protection et protecteurs de bras triangulaires	À CHAQUE UTILISATION					Client	
Châssis				I		Concess.	
Fixations du châssis ⁽³⁾			I			Client	
Loquet du siège	À CHAQUE UTILISATION					Client	
Nettoyage et protection du véhicule			N ⁽⁴⁾			Client	

GÉNÉRALITÉS

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

Avant d'effectuer toute opération d'entretien ou toute inspection sur le VTT, attendre que le moteur et l'échappement refroidissent afin d'éviter les brûlures.

AVERTISSEMENT

S'il faut enlever un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors d'un démontage ou un assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

REMARQUE: Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

MOTEUR/TRANSMISSION

Cette section explique entre autres la manière de remplacer les liquides. Consulter la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. Faire la vidange lorsque le moteur est tiède.

AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre qu'elle soit tiède.

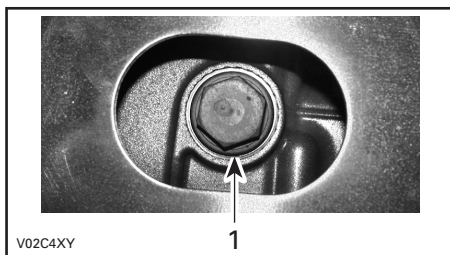
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Retirer le bouchon de vidange pour vider toute l'huile du réservoir. Essuyer tout déversement d'huile sur la carrosserie.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.



SOUS LE VÉHICULE

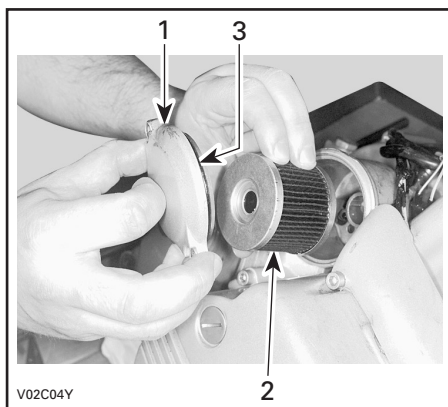
1. Bouchon de vidange d'huile

Laisser l'huile s'écouler du filtre à huile.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

REMARQUE: Vérifier le joint torique du couvercle; le remplacer au besoin.



CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Couvercle de filtre à huile
2. Filtre à huile
3. Joint torique

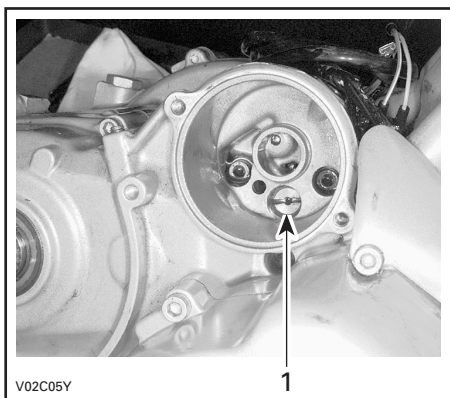
Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité des bouchons de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité, du réservoir d'huile et des bouchons de vidange, puis remettre ces derniers en place.

Refaire le plein du réservoir d'huile au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, consulter la section FICHES TECHNIQUES.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes.

Vérifier si le voyant ROUGE est toujours allumé. Si oui, arrêter le moteur et vidanger le système en retirant le filtre à huile et la vis de purge.



DERRIÈRE LE FILTRE D'HUILE

1. Vis de purge

Réinstaller toutes les pièces enlevées et démarrer le moteur. Vérifier si le voyant ROUGE reste ALLUMÉ; si c'est le cas, refaire la purge. Sinon, arrêter le moteur et consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

S'assurer que le filtre à huile, le boyau ou le bouchon de vidange ne fuient pas.

Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile. Refaire le plein au besoin.

Jeter l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

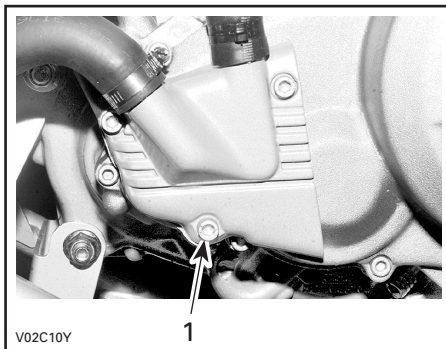
Remplacement du liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsqu'il est chaud.

Tourner le bouchon du radiateur dans le sens antihoraire, puis l'enlever.

Enlever le bouchon de vidange du côté gauche du moteur et vider le liquide de refroidissement dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange du liquide de refroidissement

Vidanger complètement le système et réinstaller le bouchon de vidange.

Enlever la sonde de température sur le dessus du logement de thermostat.

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement sorte par l'orifice de la sonde de température.

Installer la sonde de température et continuer à remplir le radiateur.

Une fois le remplissage du radiateur terminé, vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur la manette d'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon de radiateur. Vérifier si les raccords présentent des fuites et s'il y a suffisamment de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Réglage des soupapes

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour le réglage des soupapes.

S'il n'y a pas suffisamment de jeu, il pourrait y avoir une perte de puissance ou les soupapes pourraient être endommagées. S'il y a trop de jeu, le moteur sera bruyant.

Pare-étincelles

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine. Consulter le TABLEAU D'ENTRETIEN.

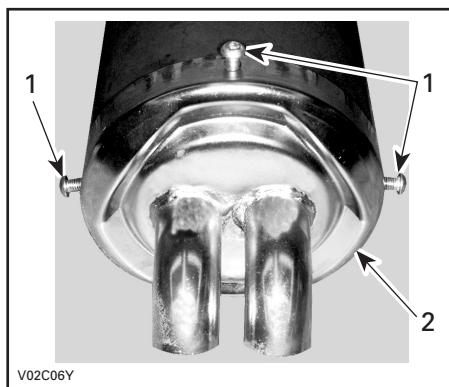
Dépose

AVERTISSEMENT

Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer qu'il n'y a pas de matières combustibles à proximité. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

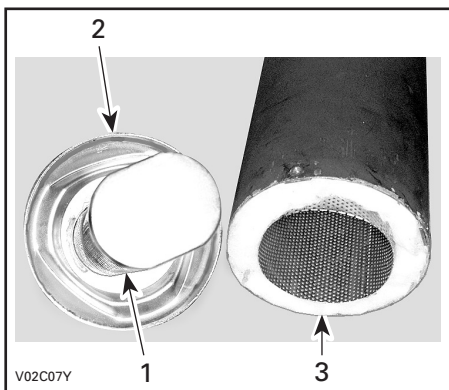
Enlever:

- les vis retenant le pare-flammes au silencieux



1. Vis
2. Pare-flammes

- le pare-flammes et l'enduit d'étanchéité



1. Pare-flammes
2. Enduit d'étanchéité
3. Silencieux

- la grille intérieure et la laine isolante.

Enlever les dépôts de calamine dans le silencieux avec une brosse.

REMARQUE: Se servir d'une brosse souple et faire attention de ne pas endommager le pare-flammes.

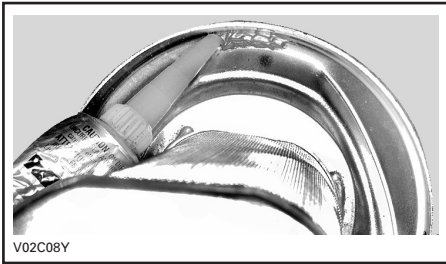
Installation

Pour le réinstaller, suivre l'ordre inverse de la dépose en prêtant attention à ce qui suit:

Vérifier:

- la laine isolante et la remplacer au besoin
- le pare-flammes; il ne doit être ni brisé ni percé. Le remplacer au besoin.

Éliminer l'enduit d'étanchéité et faire un joint neuf avec de l'enduit d'étanchéité ULTRA COOPER (N/P 293 800 090) ou l'équivalent.



S'assurer que la laine est bien en place lorsqu'on insère la grille.

Bien aligner la grille au fond de l'enveloppe de silencieux.

Radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, sans saleté, feuilles ou autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, rincer les ailettes.

Si possible, rincer les ailettes du radiateur à l'aide d'un boyau d'arrosage.



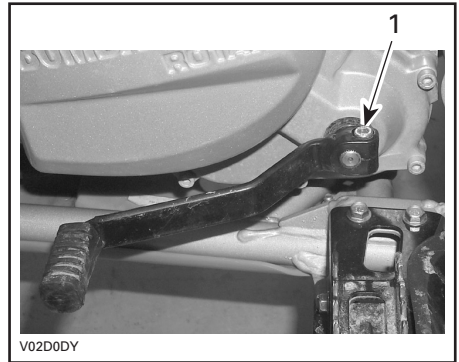
AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

ATTENTION: Ne pas endommager les ailettes du radiateur en les nettoyant. N'utiliser aucun objet ni outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. Rincer à basse pression si on utilise un boyau. **NE JAMAIS SE SERVIR D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESION.**

Réglage du sélecteur de vitesse

Desserrer la vis à tête creuse près de l'extrémité de l'arbre du sélecteur, puis retirer le sélecteur.



1. Vis à tête creuse

Positionner le sélecteur tel que désiré, puis resserrer la vis à tête creuse.

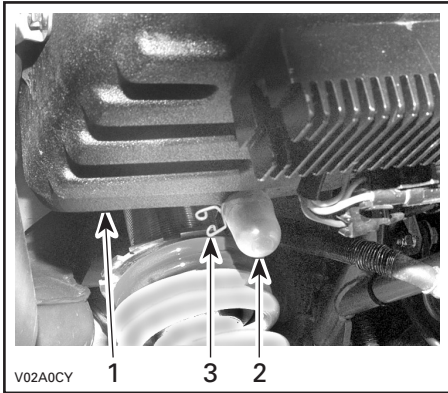
CARBURATEUR

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier chaque année ou après 100 heures d'utilisation ou 5000 km (3100 mi) pour faire vérifier et nettoyer le système d'alimentation.

SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR

Nettoyage du filtre à air

Vérifier périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air présente du liquide ou des dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation

REMARQUE: Si on utilise le véhicule dans un milieu poussiéreux, inspecter plus souvent que ce qui est indiqué au TABLEAU D'ENTRETIEN.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, presser et enlever les fixations. Sortir les tubes de vidange puis les vider.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur si on découvre du liquide ou des dépôts dans les tubes de vidange.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

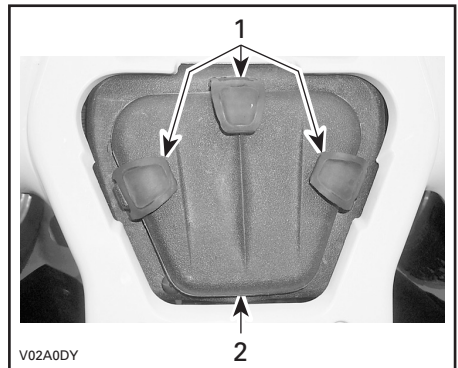
Enlever le filtre à air en procédant comme suit.

Dépose du filtre à air

ATTENTION: Ne pas enlever ou modifier les composants du boîtier de filtre à air et la mousse, car la carburation du moteur est réglée en fonction de ces composants. Autrement, on peut amoindrir les performances du moteur ou même l'endommager.

Enlever le siège.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.

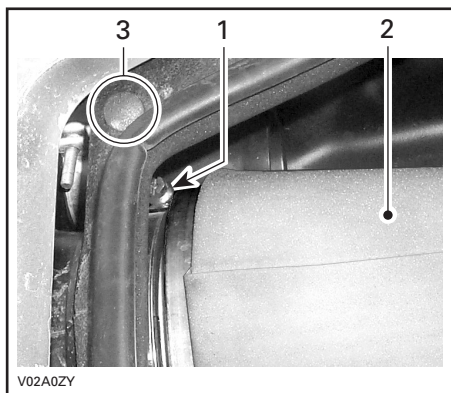


1. Dégager les fixations
2. Enlever en soulevant

Retirer le bouchon de l'orifice d'accès en le poussant à l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Desserrer la fixation et retirer le filtre.

Enlever la mousse.



1. Fixation
2. Filtre à air et mousse
3. Bouchon de l'orifice d'accès

Verser une solution nettoyante (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau et y mettre le filtre à tremper.

Pendant que le filtre trempe, nettoyer l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre et la mousse à l'eau tiède.

Presser la mousse pour égoutter tout surplus d'eau. Laisser sécher complètement le filtre à air et la mousse.

REMARQUE: Une faible couche de poussière peut être chassée avec un jet d'air à basse pression. Souffler l'air comprimé dans le sens contraire de la circulation normale de l'air dans le filtre.

Si la cartouche filtrante ou la mousse est sale, remplacer.

Une fois le filtre sec, huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 219 700 340) ou l'équivalent.

Installation du filtre à air

Bien remettre les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de réparer le système électrique ou d'y faire une opération d'entretien.

Batterie

Nettoyage

Nettoyer les bornes de la batterie avec une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique (N/P 293 550 004) ou d'un équivalent pour les protéger de l'oxydation.

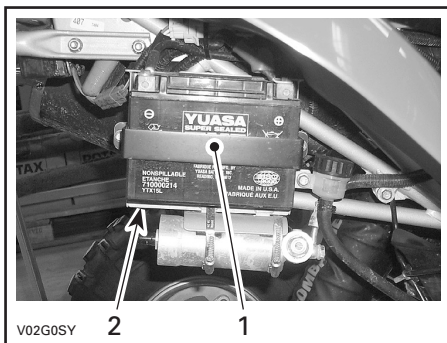
Dépose

Débrancher le câble (-) NOIR en premier, puis le câble (+) ROUGE.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble (-) NOIR d'abord.

Retirer les boulons retenant l'attache et le support de batterie.



1. Support de batterie
2. Attache de batterie

Installation

Remettre la batterie dans le véhicule, et fixer le support de batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Brancher le câble (+) ROUGE d'abord, puis le câble (-) NOIR. Toujours brancher le câble (+) ROUGE en premier.

Fusibles

Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même puissance.

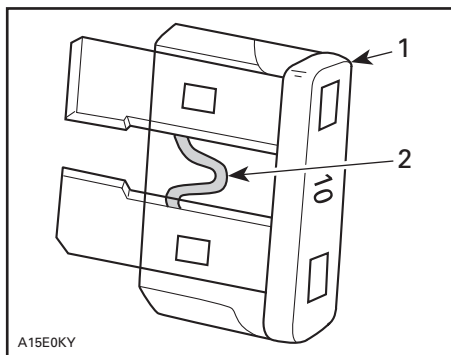
ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une capacité supérieure, car cela pourrait causer des dommages importants.

Les fusibles sont situés sous le siège, entre le moteur et le boîtier de filtre à air.



1. Ventilateur (15 A)
2. Système de charge (25 A)

Pour retirer un fusible du porte-fusibles, tirer simplement dessus. Vérifier si le filament est intact.



A15E0KY

TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est intact

Remplacement des ampoules

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après son remplacement.

Phare

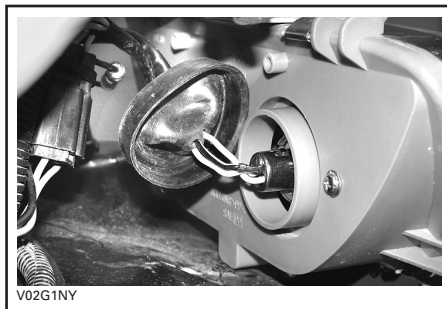
Lorsque le phare est brûlé:

- Enlever le carénage avant.
- Enlever le capuchon de caoutchouc.



V02G1MY

- Pour retirer l'anneau de retenue de l'ampoule, pousser et tourner son logement dans le sens antihoraire.



V02G1NY

- Détacher l'ampoule et la remplacer.



V02G1OY

Bien remettre les pièces enlevées, dans l'ordre inverse de leur dépose.

REMARQUE: Aligner la languette du logement de l'ampoule avec la rainure du logement du phare.

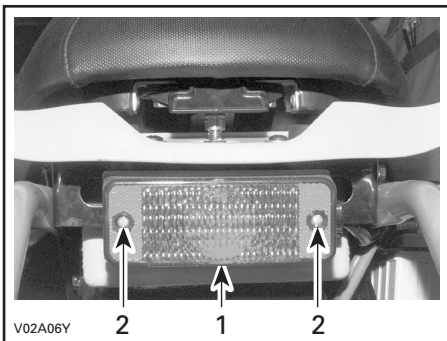


V02G1PY

1. Languette du logement de l'ampoule

Feu arrière

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.



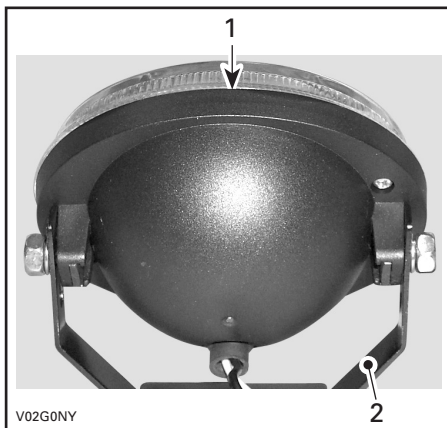
1. Lentille
2. Vis

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et la tourner dans le sens antihoraire pour la dégager.

Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant dans sa douille tout en la tournant dans le sens horaire.

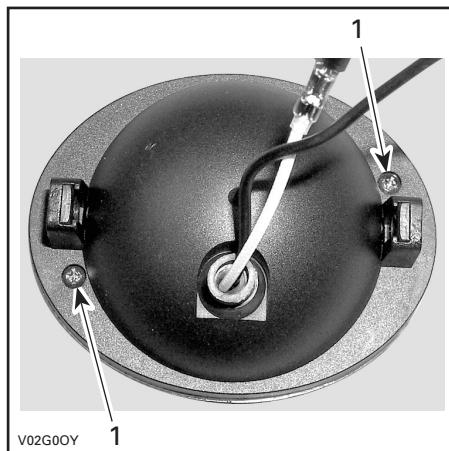
Phare auxiliaire

Débrancher le phare auxiliaire puis le retirer de son support.



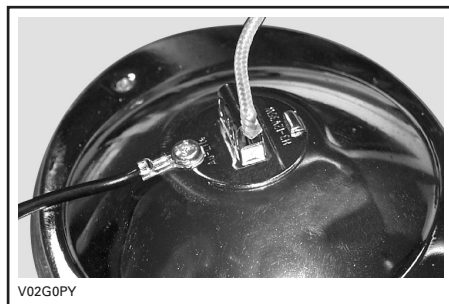
1. Phare auxiliaire
2. Support

Retirer le couvercle arrière du phare auxiliaire.

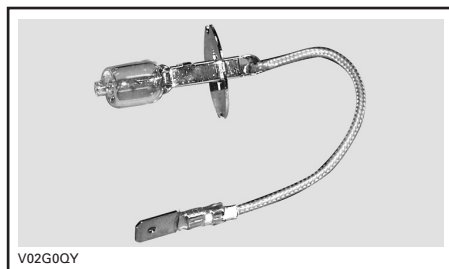


1. Retirer ces vis

Enlever la vis retenant le fil NOIR.



Détacher l'ampoule et la remplacer.



AMPOULE ET FIL

REMARQUE: TOUJOURS UTILISER UNE AMPOULE DE 35 WATTS. Si on se sert d'une ampoule de 55 watts, le régulateur pourrait ne pas être en mesure de bien recharger la batterie.

Bien réinstaller les pièces enlevées en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée de vie. Si on a touché à la partie de verre, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique, qui ne laissera aucun film gras sur l'ampoule.

Tachymètre

L'ampoule du tachymètre ne peut être remplacée. Si l'ampoule est brûlée, remplacer le tachymètre. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

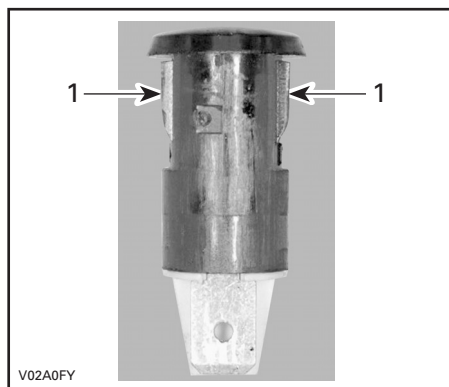
Remplacement des voyants

Dépose

Enlever le panneau de contrôle.

Débrancher les fils du voyant.

Appuyer sur les deux languettes, puis extraire le voyant.



1. Languettes

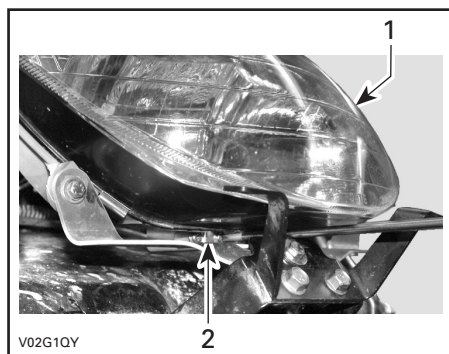
Installation

Pour en installer une neuve, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Réglage de la visée du faisceau des phares

Enlever le carénage avant.

À l'aide d'un long tournevis, tourner la vis de réglage dans le sens horaire pour soulever l'intérieur du phare et dans le sens antihoraire pour l'abaisser.



1. Phare
2. Vis de réglage

Régler la hauteur du faisceau selon ses préférences, puis réinstaller le carénage avant.

GROUPE D'ENTRAÎNEMENT

Bras oscillant et moyeu de roue

Inspection

Vérifier si ces pièces présentent des dommages (fissures, jeu excessif ou piqûres de corrosion) toutes les 25 heures ou tous les 1250 km (800 mi). Si ces pièces sont endommagées, **NE PAS SE SERVIR DU VÉHICULE ET S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE VTT BOMBARDIER.**



AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un véhicule dont un bras oscillant ou un moyeu de roue est défectueux.

Lubrification

Lubrifier le bras oscillant avec de la graisse synthétique pour suspension Bombardier (N/P 293 550 033) ou un équivalent.

Chaîne d'entraînement

Régler la chaîne d'entraînement à chaque utilisation.



AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, toujours tourner l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de vérifier, régler ou lubrifier la chaîne d'entraînement.

Inspection

La chaîne de ce véhicule est munie de goupilles et de rouleaux à lubrification permanente scellés par joints toriques. Toujours vérifier la chaîne d'entraînement avant d'utiliser le véhicule.

S'assurer qu'il ne manque aucun joint torique ni rouleau, et que les joints toriques ou les rouleaux ne sont pas endommagés. Régler ensuite la tension.

Lubrification et nettoyage

ATTENTION: Ne jamais nettoyer la chaîne avec un nettoyeur haute pression ou de la gasoline. Cela endommagerait les joints toriques, qui risqueraient de s'user prématurément, et causerait le bris de la chaîne d'entraînement.

Nettoyer les surfaces latérales de la chaîne avec un chiffon sec.

REMARQUE: Ne pas nettoyer la chaîne avec une brosse.

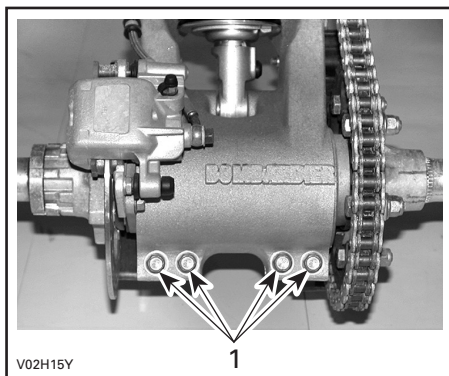
Utiliser seulement un lubrifiant à chaîne d'entraînement recommandé. D'autres lubrifiants à chaîne pourraient contenir un solvant nuisible aux joints toriques.

Réglage

REMARQUE: Régler la chaîne d'entraînement tandis que le conducteur, ou un poids équivalent, se trouve sur le véhicule.

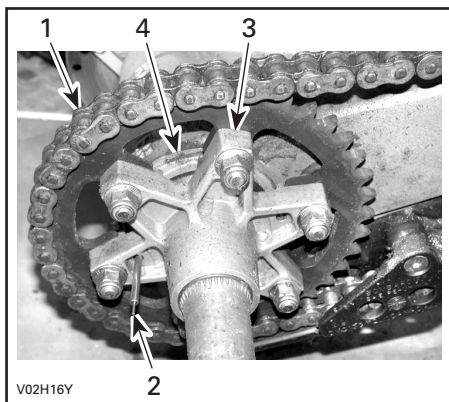
Placer le VTT sur une surface de niveau et mettre la transmission au point mort.

Desserrer les boulons de blocage de l'essieu arrière.



1. Boulons de blocage de l'essieu arrière

Insérer le loquet du tendeur dans le moyeu du pignon, puis dans le carter d'essieu excentrique.



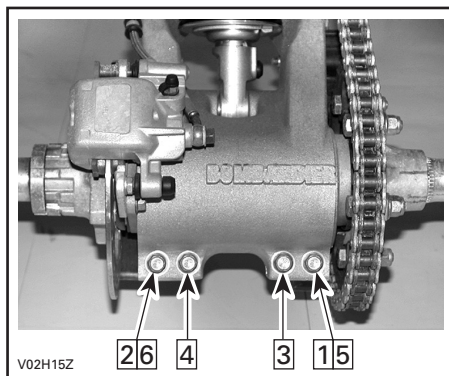
1. Chaîne d'entraînement
2. Loquet de tendeur
3. Moyeu de pignon
4. Carter d'essieu excentrique

Tourner l'essieu dans le sens horaire pour réduire la tension et dans le sens antihoraire pour l'accroître.

REMARQUE: Bien réglé, le jeu de la chaîne doit être de 19 à 25.4 mm (3/4 à 1 po), à mi-chemin entre les pignons.

Serrer les boulons de blocage de l'essieu arrière à 23 N•m (17 lb•pi).

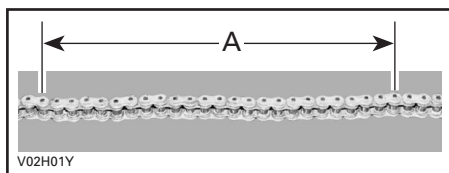
Pour serrer ces boulons de blocage, suivre la séquence ci-dessous.



Soulever l'arrière du véhicule (sans le conducteur) et vérifier le jeu de la chaîne. Il devrait être de 44.5 à 51 mm (1-3/4 à 2 po). Sinon, le régler de nouveau.

Remplacement

La chaîne installée sur le véhicule, tendre la chaîne complètement et mesurer la distance qui séparent 13 maillons de chaîne, de la goupille centrale du premier maillon à la goupille centrale du treizième. Remplacer la chaîne d'entraînement si la distance est supérieure à celle spécifiée ci-dessous. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



A. 403 mm (15-7/8 po)

Glissière de chaîne d'entraînement

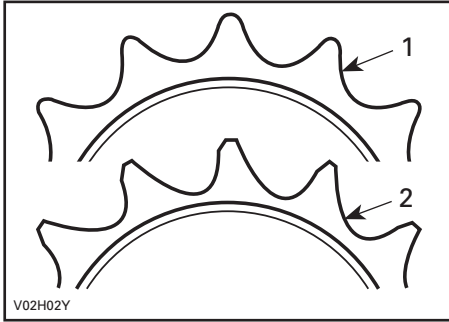
Vérifier fréquemment la glissière de chaîne d'entraînement; consulter le tableau d'entretien.

Remplacer la glissière de chaîne lorsqu'elle est usée.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour la faire remplacer.

Pignon menant et pignon mené

Vérifier que l'essieu à pignon menant et le pignon mené ne sont pas déformés.



1. En bon état
2. À remplacer

ATTENTION: Remplacer la chaîne, l'essieu à pignon menant et le pignon mené pour éviter que la chaîne et le pignon menant ne s'usent prématurément. Installer une nouvelle bague de retenue chaque fois qu'un pignon est enlevé.

Pneus et roues

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer une perte de maniabilité ou de stabilité.

Ne pas installer de pneus de taille ou de conception différentes sur le même essieu.

Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.

Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Des blessures graves et même un décès pourraient survenir si ces instructions ne sont pas suivies.

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont «froids», c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DES PNEUS		
RECOM- MANDÉE	AVANT	ARRIÈRE
	35 kPa (5 lb/•po ²)	35 kPa (5 lb/•po ²)

Bien que ce soient des pneus tout-terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe manuelle et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus car les pneus avant et arrière sont de taille différente. De plus, les pneus sont directionnels et il faut les maintenir dans leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Dépose d'une roue

Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est d'autant plus important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule. Dévisser les écrous, puis enlever la roue. Au moment de remettre la roue en place, on recommande d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets. Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrer à 53 N•m (39 lbf•pi).

ATTENTION: L'utilisation d'autres écrous de roue pourrait endommager la jante. Utiliser seulement les écrous recommandés (N/P 732 610 084).

État des roulements de roues avant

Tenir fermement la roue par le haut, puis tirer et pousser pour voir s'il y a du jeu. Si c'est le cas, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Inspection de l'essieu arrière

Soulever l'arrière du véhicule, assez pour que les roues ne touchent plus le sol. Pousser et tirer sur l'essieu arrière pour voir s'il y a un jeu. Si c'est le cas, consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

DIRECTION

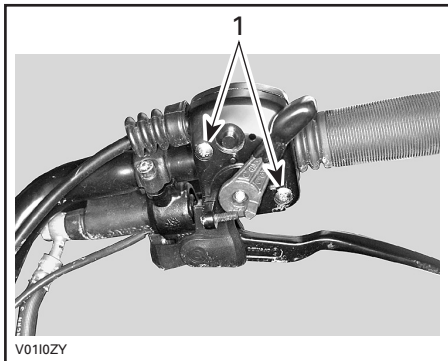
Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant pour câbles Bombardier (N/P 293 600 041) ou un équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant (à base d'eau, par exemple) pourrait faire en sorte que la manette d'accélérateur/le câble se coince ou raidisse.

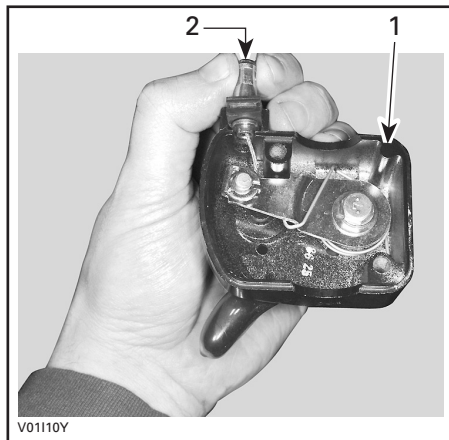
Ouvrir le levier d'accélérateur.



1. Enlever les vis

Retirer:

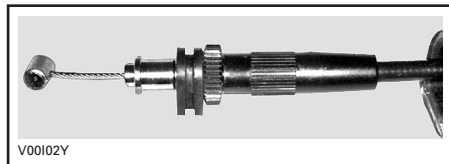
– le câble du levier d'accélérateur



1. Logement de manette d'accélérateur
2. Câble d'accélérateur

REMARQUE: Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.

– le joint sur le câble d'accélérateur.



Enlever le couvercle latéral du carburateur.

Placer le huileur de câble (N/P 529 035 738) ou un équivalent sur le câble.

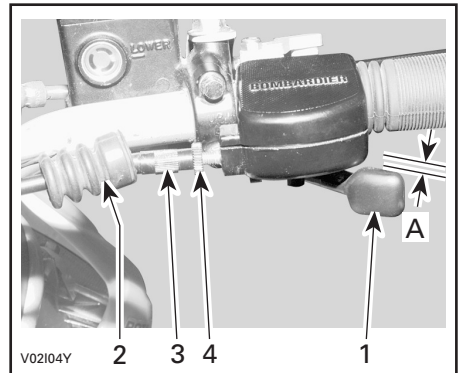
Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour avoir accès au tendeur de câble.

Desserrer l'écrou autobloquant, puis tourner le tendeur de câble pour obtenir le bon jeu de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu depuis l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



1. Manette d'accélérateur
 2. Protecteur
 3. Tendeur de câble
 4. Écrou autobloquant
- A. 3 à 8 mm (1/8 à 5/16 po)

Réglage de l'embrayage

Relâcher la tension du câble en fermant le tendeur de câble du levier d'embrayage.

Régler le mécanisme de débrayage selon les instructions suivantes.

Le levier de déclenchement doit se placer sur la cannelure de sorte qu'on obtient la mesure A. Voir l'illustration ci-dessous.

V00103Y



Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'orifice du huileur.

AVERTISSEMENT

Porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

REMARQUE: Mettre un chiffon autour du huileur de câble pour éviter que le lubrifiant ne se répande.

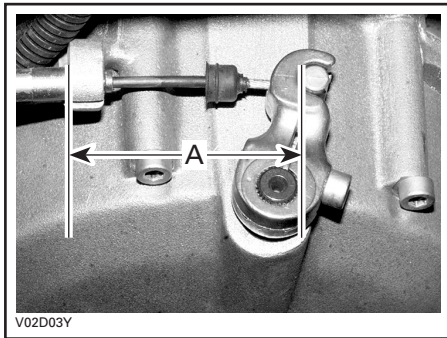
Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'autre extrémité.

Réinstaller le câble.

Vaporiser une petite quantité de lubrifiant sur le mécanisme de la manette d'accélérateur, puis fermer le logement.

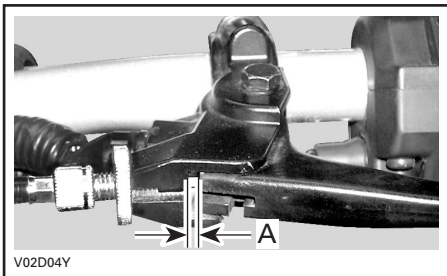
Régler la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Au besoin, dévisser la vis Allen à tête creuse et retirer le levier de déclenchement. Replacer le levier à la position adéquate, puis serrer la vis à tête creuse à 8 N•m (71 lbf•po).



A. 68 à 75 mm (2-11/16 à 2-31/32 po)

Ajuster le jeu du câble.



A. 3.5 ± 0.5 mm (9/64 \pm 1/64 po)

Lubrification du câble d'embrayage

Enlever le câble du moteur.

Enlever le câble du levier à main.

Placer le huileur de câble (N/P 529 035 738) ou un équivalent sur le câble.

Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'orifice.

Vaporiser du lubrifiant à la silicone (N/P 293 600 041) ou un équivalent jusqu'à ce qu'il en sorte par l'autre extrémité du câble.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant (à base d'eau, par exemple) pourrait faire en sorte que la manette d'accélérateur/le câble se coince ou raidisse.

SUSPENSION

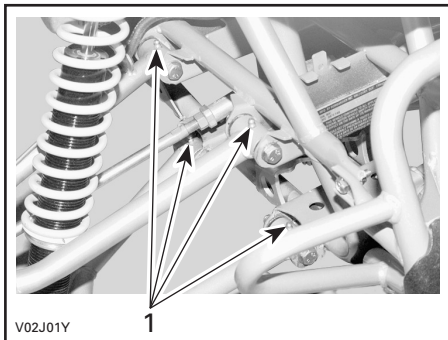
ATTENTION: Le DS 650 X est muni de protecteurs d'amortisseur. Les ouvrir ou les enlever lorsque la température ambiante est élevée ou qu'on utilise le véhicule dans des conditions rigoureuses. Sinon, on pourrait endommager les amortisseurs ou compromettre leur efficacité.

REMARQUE: Ne pas retirer les protecteurs d'amortisseurs si on utilise le véhicule sur du gravier.

Lubrification

Bras triangulaire avant

Lubrifier les bras triangulaires à l'aide d'un pistolet-graisseur. Utiliser de la graisse synthétique pour suspension Bombardier (N/P 293 550 033) ou un équivalent.



1. Raccords de graissage

Inspection

Bras triangulaires

Vérifier si ces pièces présentent des dommages (fissures, jeu excessif ou piqûres de corrosion) toutes les 25 heures ou tous les 1250 km (800 mi). Si ces pièces sont endommagées, **NE PAS SE SERVIR DU VÉHICULE ET S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE VTT BOMBARDIER.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un véhicule dont un bras triangulaire est défectueux.

Amortisseurs

Vérifier si les amortisseurs fuient. S'assurer qu'ils sont fixés solidement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier si nécessaire.

Réglage

Amortisseurs avant

⚠ AVERTISSEMENT

Régler les deux ressorts à la même charge. Sinon, il pourrait y avoir perte de maniabilité, de stabilité ou de contrôle, ce qui augmente le risque d'accident.

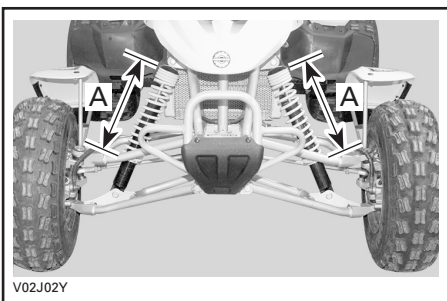
Réglage de la précharge

Raccourcir le ressort pour raffermir la suspension et circuler en terrain accidenté.

Allonger le ressort pour assouplir la suspension et circuler en terrain égal.

⚠ AVERTISSEMENT

Les amortisseurs avant contiennent de l'azote sous haute pression. Ne pas tenter de les ouvrir. Ne pas les jeter. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



A. Même longueur

Amortisseur arrière

⚠ AVERTISSEMENT

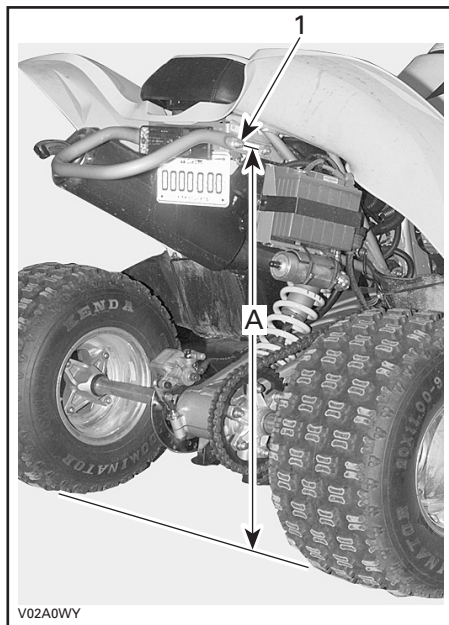
L'amortisseur arrière comporte une cartouche d'azote sous haute pression. Ne pas tenter de l'ouvrir. Ne pas la jeter. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Précharge du ressort

La précharge du ressort peut varier selon le poids du conducteur. On peut modifier la précharge en vissant ou en dévissant les deux écrous autobloquants pour comprimer le ressort à la longueur voulue. En rétrécissant ou en allongeant le ressort, on augmentera ou réduira la précharge.

Avant de régler la précharge du ressort, mesurer la hauteur du VTT (sans le conducteur) de l'écrou du pare-chocs arrière jusqu'au sol.

REMARQUE: Soulever le VTT par le pare-chocs arrière. L'amortisseur doit être complètement étiré.



1. Écrou du pare-chocs arrière

A. Mesurer entre l'écrou du pare-chocs arrière et le sol

Ensuite, faire asseoir le conducteur, avec son équipement, sur le VTT et mesurer la distance entre les deux mêmes points.

ATTENTION: Ajouter toutes les charges et tous les accessoires avant de mesurer la hauteur du véhicule une fois le conducteur assis. Ne pas dépasser la charge maximale.

Calculer la différence entre les deux hauteurs. Si la hauteur du véhicule diminue de plus de 127 mm (5 po), augmenter la précharge par tranches de 3 mm (1/8 po). Si la hauteur du VTT diminue de moins de 102 mm (4 po), réduire la précharge par tranches de 3 mm (1/8 po). Un réglage optimal se situe entre 102 mm (4 po) et 127 mm (5 po).

Réglage de la précharge:

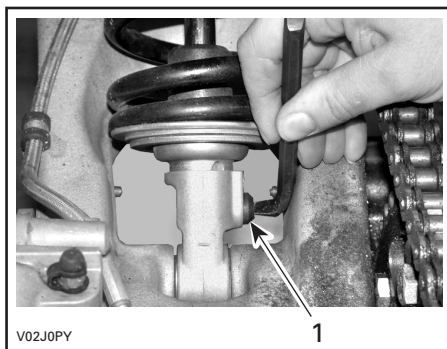
Pour la réduire: Tourner l'ajusteur de ressort dans le sens antihoraire lorsque la charge est légère et le terrain égal.

Pour l'accroître: Tourner l'ajusteur de ressort dans le sens horaire pour raffermir la suspension et circuler en terrain accidenté.

Amortissement du rebond

Pour le réduire: Tourner l'ajusteur d'amortisseur dans le sens antihoraire lorsque la charge est légère et le terrain égal.

Pour l'accroître: Tourner l'ajusteur d'amortisseur dans le sens horaire pour raffermir la suspension et circuler en terrain accidenté.



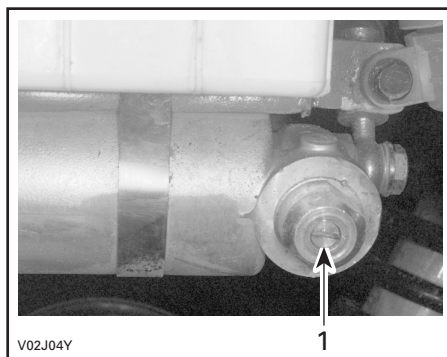
1. Ajusteur

REMARQUE: L'outil pour ajusteur d'amortisseurs est compris dans la boîte à outils.

Amortissement de la compression

Pour le réduire: Tourner l'ajusteur de la cartouche dans le sens antihoraire lorsque la charge est légère et le terrain égal.

Pour l'accroître: Tourner l'ajusteur de la cartouche dans le sens horaire pour raffermir la suspension et circuler en terrain accidenté.



1. Ajusteur

FREINS

Freins avant et arrière

Les freins avant et arrière sont de type hydraulique à disque. Ils sont autorégulants et ne requièrent aucun réglage.

Vérifier l'étanchéité des raccords de conduit de frein avant chaque sortie.

CARROSSERIE ET CHÂSSIS

Compartment-moteur

Vérifier si les éléments qui sont dans le compartiment-moteur présentent des dommages ou des fuites. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien serrés et qu'aucun tuyau n'est fissuré, plié ou endommagé. Inspecter les fixations du silencieux, de la batterie et du réservoir. S'assurer que les connexions électriques ne sont pas corrodées et qu'elles sont bien serrées. Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

Plaque de protection

S'assurer que les fixations sont bien serrées et que la plaque n'est pas fissurée ou endommagée. Resserrer les fixations au besoin. Si la plaque est endommagée, la remplacer.

Ailes avant

S'assurer que les fixations sont bien serrées et que les ailes ne sont pas fissurées ou endommagées. Resserrer les fixations au besoin. Si les ailes sont endommagées, les faire remplacer.

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer les ailes avant. Les étiquettes importantes y sont apposées. Utiliser un véhicule sans ailes augmente le risque de blessures en cas d'accident.

Fixations

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Resserrer au besoin.

Loquet de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet et la tige sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour tout remplacement de pièces.

Châssis

Vérifier si le châssis est fissuré ou endommagé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour une réparation ou pour tout remplacement de pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec une solution d'eau chaude et de savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

REMARQUE: Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un boyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée peut causer des dommages électriques ou mécaniques.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP AMÉRIQUE DU NORD: VTT BOMBARDIER† 2006

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») * garantit ses VTT Bombardier 2006 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Bombardier installés par un concessionnaire Bombardier autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT Bombardier 2006 bénéficient de la même garantie que le VTT.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou ; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTTs Bombardier 2006 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire Bombardier autorisé à distribuer des produits VTT Bombardier dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire Bombardier»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP a été effectué et documenté. La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du VTT en bonne et due forme auprès d'une concessionnaire Bombardier. De plus, la garantie ne s'applique que si le VTT Bombardier est acheté dans le pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *GUIDE DU CONDUCTEUR* doit être effectué dans les délais prescrits. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire Bombardier VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Bombardier VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

5) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Bombardier neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire Bombardier VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6) EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *GUIDE DU CONDUCTEUR* Bombardier VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire Bombardier VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *GUIDE DU CONDUCTEUR* Bombardier VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *GUIDE DU CONDUCTEUR*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Bombardier VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire Bombardier VTT autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BRP ou un concessionnaire Bombardier VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

BOMBARDIER VTT
GROUPE SUPPORT À LA CLIENTÈLE
VALCOURT (QUÉBEC)
JOE 2L0
Tél.: (819) 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2005 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée et ^{MC} marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

† Bombardier est une marque de commerce de Bombardier Inc. utilisée sous licences.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: VTT BOMBARDIER† 2006

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») * garantit ses VTT Bombardier 2006 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Bombardier installés par un distributeur/concessionnaire Bombardier autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT Bombardier 2006 bénéficient de la même garantie que le VTT.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou ; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTTs BOMBARDIER 2006 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Bombardier autorisé à distribuer des produits VTT Bombardier dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Bombardier»), et seulement après que le processus d'inspection de pré-livraison prescrit par BRP a été effectué et documenté. La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire Bombardier VTT. De plus, la garantie ne s'applique que si le VTT Bombardier est acheté dans le pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *GUIDE DU CONDUCTEUR* doit être effectué dans les délais prescrits. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Bombardier VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Bombardier VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

5) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Bombardier neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Bombardier VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6) EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages(pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *GUIDE DU CONDUCTEUR* Bombardier VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Bombardier VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *GUIDE DU CONDUCTEUR* Bombardier VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *GUIDE DU CONDUCTEUR*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Bombardier VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire Bombardier VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- c) Si aucune des précédentes démarches n'ont permis de régler la situation, veuillez nous faire parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante :

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
BOMBARDIER VTT
GROUPE SUPPORT À LA CLIENTÈLE
VALCOURT (QUÉBEC)
JOE 2L0
Tél.: (819) 566-3366

© 2005 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

† Bombardier est une marque de commerce de Bombardier Inc. utilisée sous licences.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Produits Récréatifs inc.

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada
Télécopieur: (819) 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous changez d'adresse ou si vous êtes le nouveau propriétaire du VTT, veuillez aviser BRP:

- en postant la carte ci-dessous
- en appelant au (819) 566-3366 (Canada) ou au (715) 848-4957 (É.-U.)
- en prenant contact avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre VTT est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le VTT a été volé.



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

**ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:**

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

_____ PAYS

**NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:**

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

_____ PAYS

AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT



Bombardier Produits Récréatifs inc.

SERVICE DE GARANTIE
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke, Québec
Canada J1L 1W3

V00A2G

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous changez d'adresse ou si vous êtes le nouveau propriétaire du VTT, veuillez aviser BRP:

- en postant la carte ci-dessous
- en appelant au (819) 566-3366 (Canada) ou au (715) 848-4957 (É.-U.)
- en prenant contact avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre VTT est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le VTT a été volé.



CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

**ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:**

NOM _____

N° RUE APP. _____

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL _____

PAYS _____

**NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:**

NOM _____

N° RUE APP. _____

VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL _____

PAYS _____

V00A2F

AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT



Bombardier Produits Récréatifs inc.

SERVICE DE GARANTIE
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke, Québec
Canada J1L 1W3

V00A2G

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le VTT pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles que les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VTT.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre VTT lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a un risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre VTT.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce VTT quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**

©^{MC} MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

*MARQUE DE COMMERCE DE BOMBARDIER INC. UTILISÉE SOUS LICENCE

©2005 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS. IMPRIMÉ AU CANADA.

219 000 379

CA

OPERATOR'S GUIDE, DS650 X / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, DS650 X / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.